



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## LIVRET REFERENTIEL

MONITEUR SPORTIF DE NATATION

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

La stratégie de la Fédération française de natation a toujours été de se doter d'une formation fédérale de qualité correspondant à ses ambitions pédagogiques et techniques ainsi qu'aux besoins de formation des éducateurs et entraîneurs des clubs affiliés. C'est ainsi que, six niveaux de Brevets Fédéraux dans les quatre disciplines, ont été mis en place.

En complément de ces diplômes fédéraux, un nouveau diplôme professionnel a été créé et les 1ères formations mises en œuvre durant la saison 2017-2018 : le Moniteur sportif de natation. Ce diplôme basé sur notre Brevet Fédéral 3ème degré actuel aura un impact direct sur l'emploi de nos jeunes. Accessible à tous, le Moniteur sportif de natation est un moyen d'accéder à un premier emploi : il permet d'apprendre à nager et d'entraîner jusqu'au niveau régional contre rémunération. C'est une occasion unique de promouvoir le métier d'éducateur de la natation, de susciter des vocations en accédant à un diplôme professionnel en 260 heures de formation en centre et en le positionnant comme un marche-pied vers d'autres certifications et métiers dans le champ des AAN : le BP JEPS AAN et/ou le DE JEPS...

Les titulaires de ce diplôme jouent pleinement leur rôle de premier éducateur auprès de nos publics les plus jeunes. Ils participent à la transmission de valeurs fédérales et ils donnent envie de poursuivre la natation à nos enfants.

Le Moniteur sportif de natation, est un titre à finalité professionnelle qui appartient à la Fédération française de natation, mis en œuvre exclusivement par les organismes de formation de la fédération. Positionné au cœur de l'architecture fédérale, il apporte plus que jamais une certaine stabilité dans un contexte actuel marqué par de profondes mutations.

Tout d'abord marqué en 2017 par la réforme territoriale, par la transition public-privé avec une baisse brutale des subventions publiques. La Fédération française de natation, comme toutes autres fédérations, est également touchée de plein fouet par divers changements :

- le changement de paradigme total dans le champ de la formation avec la sortie de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel du 05 septembre 2018 et la création de l'institution nationale publique France Compétences. Cet établissement à caractère administratif assure la péréquation des financements, évalue et régule les certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles ainsi qu'au répertoire spécifique. La qualité est le mot qui s'applique à tous les acteurs de la formation dans un univers de plus en plus concurrentiel (création du Label Qualiopi dans notre champ).

France compétences favorise l'employabilité en réponse aux besoins de la branche sport, la formation tout au long de la vie et la mobilité des jeunes grâce à des certifications construites en blocs de compétences,

- ces mutations s'entrechoquent avec le changement de gouvernance du sport caractérisé par la création de l'Agence Nationale du Sport en avril 2019,

- les missions du Ministère des Sports et de ses agents de l'état, les CTS en particulier sont en cours de redéfinition et ont engendré une crise sans précédent à l'approche des JO de Tokyo et de Paris 2024,

- le champ des activités aquatiques et de la natation est tout particulièrement impacté par le morcellement des certifications créant des tensions au sein de la branche professionnelle, et un arbitrage de l'état dès lors plus difficile du fait qu'il n'est plus le seul certificateur,

- le Ministère des sports s'est toutefois engagé à conduire les travaux visant à déréglementer et à remanier l'annexe II-1 du code du sport,

Version au 26 février 2020



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

- le plan « aisance aquatique » lancé en 2019 a été engagé, mobilisant les partenaires de la branche professionnelle concernée par les activités de la natation afin de lutter contre les noyades. Un groupe de travail sur les évolutions au BP JEPS AAN est créé dans la foulée en lien avec les travaux sur la réforme du BNSSA afin de palier à la pénurie de MNS et augmenter le vivier d'encadrants,

- à ces politiques publiques il faut ajouter plus récemment le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelle, ainsi que le plan de prévention de la radicalisation et de la citoyenneté.

Ces évolutions conduisent à un décalage important entre les exigences rapides de l'environnement et la vitesse d'adaptation humaine et économique nécessaire pour s'adapter dans des délais de plus en plus courts.

Si cette période apporte comme jamais son lot de contraintes et d'incertitudes, elle ouvre aussi l'opportunité d'engager de profondes transformations afin de moderniser et de professionnaliser l'offre de formation fédérale au sein du réseau INFAN/ERFAN.

Face à l'incertitude, faisons place à la stratégie conduisant plus que jamais à accélérer la mise en œuvre du Moniteur sportif de natation, sur l'ensemble du territoire pour contribuer au développement des activités de la natation et une professionnalisation des structures par une qualité de l'encadrement.

Faisons également le pari aujourd'hui, que la pertinence de nos formations permettra à la Fédération française de natation de conserver son rang au niveau international.

Corinne RIBAUT

Directrice de la Formation

### **SOMMAIRE**

<b>CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME</b>	<b>P. 5</b>
1. Le rôle du Moniteur Sportif de Natation: le référentiel d'activités	p.5
a. Définition et généralités	p.5
b. Le texte de référence	p.5
c. Ce qui est à retenir	p.6
2. La qualification : le référentiel de certification	p.6
a. Définition et généralités	p.6
b. Le texte de référence	p.6
c. Ce qui est à retenir	p.7
<b>CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE</b>	<b>P.8</b>
1. Le dossier d'inscription	p.8
2. Les prérequis à l'entrée en formation	p.8
a. Définition et généralités	p.8
b. Ce qui est à retenir	p.8
c. La durée de validité du livret de formation du Moniteur Sportif de Natation	p.12
3. Le positionnement	p.12
a. Définition et généralités	p.12
b. Ce qui est à retenir	p.14
<b>CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION</b>	<b>P.15</b>
1. Les prérequis à la mise en situation professionnelle	p.15
2. Le contenu de la formation	p.17
a. Récapitulatif du volume horaire	P.18
b. Le contenu de la formation	p.19
3. L'alternance	p.39
a. L'organisation de séquences de formation en centre et en structure	p.39
b. La mise en œuvre de la formation	p.41
4. Le tutorat	p.43
5. Qualifications des personnes en charge de la formation	p.43

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

- 6. Les modalités de la certification p.44
  - a. Le jury plénier p.45
  - b. Les différentes épreuves du Moniteur Sportif de Natation p.45
- 7. La formation continue du Moniteur Sportif de Natation p.64

### **CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES P.66**

- 1. Principes p.66
- 2. Les dispenses p.66
- 3. Les équivalences p.67

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

#### 1 – LE RÔLE DU MONITEUR SPORTIF DE NATATION : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

##### a - Définition et généralités

Le Moniteur Sportif de Natation est un professionnel des activités de la Natation :

Il accueille, encadre, initie, entraîne, en responsabilité au sein des clubs affiliés à la Fédération française de natation. Il accompagne en responsabilité, un groupe de sportifs lors de compétitions ou de stages. Il exerce ses activités dans un domaine privé, auprès d'un public volontaire et licencié dans un des clubs affiliés à la fédération.

Le métier de Moniteur Sportif de Natation répond à deux besoins principaux, liés à l'environnement et aux structures dans lequel il intervient :

- Encadrer en sécurité différents groupes, de l'Ecole de Natation à l'entraînement d'une pratique compétitive de niveau régional
- Promouvoir les activités et les services de la structure

Pour y répondre, le Moniteur Sportif de Natation, est amené à développer des activités dans deux domaines différents :

- La mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive
- La participation au fonctionnement du club

La certification professionnelle de Moniteur Sportif de Natation se compose désormais de cinq unités capitalisables.

**La formation au Moniteur Sportif de Natation est portée par l'INFAN ou une ERFAN ayant reçu l'habilitation du Directeur Technique National de la Fédération française de natation.**

##### b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du Moniteur Sportif de Natation de la Fédération française de natation reconnu par le Ministère de tutelle et reconnu comme Titre à Finalité Professionnelle (TFP) par France Compétences.

Le Moniteur Sportif de Natation est un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National de Certification Professionnelle. **Il permet ainsi à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération.**

Le Moniteur Sportif de Natation est un diplôme pluridisciplinaire donnant à son titulaire les prérogatives pour concevoir, conduire et évaluer des actions dans le cadre des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs et de l'entraînement jusqu'au niveau régional en natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon et water-polo.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### c - Ce qui est à retenir

Le référentiel d'activités défini dans le règlement général du Moniteur Sportif de Natation présente :

- la description de la fonction du Moniteur Sportif de Natation et notamment :
  - o son appellation,
  - o le champ et la nature de ses interventions,
  - o son autonomie et sa responsabilité,
- la fiche descriptive d'activités (FDA), qui présente l'ensemble des activités constitutives de la fonction et font partie intégrante des contenus de la formation. Toute activité décrite est exprimée notamment par un verbe d'action.

On distingue généralement trois niveaux :

- o il fait : le diplômé est en pleine autonomie sur cette action,
- o il peut être amené à faire : la formation intègre cette compétence dans ses contenus, mais il ne s'agit pas du cœur du métier du diplômé,
- o il participe ou contribue à : le titulaire du brevet fédéral intervient dans ce domaine, mais il n'est pas en autonomie.

## 2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION

### a - Définition et généralités

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du Moniteur Sportif de Natation (UC1 à UC5). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs.

Le référentiel de compétences du Moniteur Sportif de Natation a plusieurs objectifs :

- affirmer que toutes les personnes titulaires de la certification concourent à des objectifs communs et peuvent se référer à la culture commune de leur métier,
- reconnaître la spécificité du métier de Moniteur Sportif de Natation, dans son environnement et son contexte professionnel,
- identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent par la formation initiale et s'approfondissent tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle et l'apport de la formation continue.

**Le Moniteur Sportif de Natation est constitué de 5 Unités Capitalisables (UC) :**

- UC 1** Encadrer un groupe en sécurité
- UC 2** Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives
- UC 3** S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial
- UC 4** S'impliquer dans la formation des cadres au sein d'un club
- UC 5** Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional

### b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du Moniteur Sportif de Natation de la Fédération française de natation reconnu par le Ministère de tutelle et reconnu comme Titre à Finalité Professionnelle (TFP) par France Compétences.



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### c - Ce qui est à retenir

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour "faire" ?).

Le référentiel de certification n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du Moniteur Sportif de Natation.

Il s'appuie sur la description de la fonction et sur la fiche descriptive d'activités. Par conséquent, la formation ne peut pas se limiter à l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la certification.

La formation doit s'appuyer sur le tableau du contenu de la formation du Moniteur Sportif de Natation.



### CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

#### 1 – LE DOSSIER D’INSCRIPTION

La demande d’inscription à la formation du Moniteur Sportif de Natation s’effectue sur l’outil unique du MSN, géré par l’organisme de formation habilité (ERFAN ou INFAN) et faisant apparaître les éléments suivants :

- les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d’exercice ...,
- son numéro de licence,
- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests de l’Ecole de Natation qu’il possède,
- son niveau scolaire, ses diplômes,
- ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l’animation et de l’enseignement
- ses diplômes d’officiel FFN ou d’évaluateur ou d’assistant évaluateur de l’Ecole de Natation,
- d’une lettre du Président de son club ou éventuellement du club d’accueil, précisant son accord pour l’accueil d’un stagiaire en formation au Moniteur Sportif de Natation au sein du club,
- d’un engagement d’un tuteur du club d’accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d’un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation,
- d’une copie au minimum du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) ou son équivalent
- Si besoin d’une copie de l’attestation de formation continue du PSE 1,
- un extrait de casier judiciaire bulletin n°3,
- une attestation du Directeur Technique National de la natation justifiant du niveau de pratique personnelle de niveau régional au moins, ou une copie du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue ou un justificatif permettant d’attester de deux années de licence issues d’une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

#### 2 – LES PREREQUIS A L’ENTREE EN FORMATION

##### a - Définition et généralités

Les prérequis à l’entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

##### b - Ce qui est à retenir

L’ERFAN ou l’INFAN vérifie que le candidat possède les prérequis d’entrée en formation fixés dans le règlement général du Moniteur Sportif de Natation.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Ces prérequis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 17 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1, à jour de sa formation continue,
- Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 datant de moins de 3 mois
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous) ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- Avoir réalisé une performance (voir ci-dessous) permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation ou être titulaire du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou fournir un justificatif permettant d'attester de deux années de licence issues d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

Tous les jeunes ayant 17 ans au 31 décembre de l'année de la formation peuvent entrer en formation au Moniteur Sportif de Natation.

Le passage de la certification est possible avant l'âge minimum requis pour la délivrance du diplôme (18 ans pour le Moniteur Sportif de Natation) mais la délivrance du diplôme ne peut se faire qu'au jour anniversaire des 18 ans.

Exemple : un stagiaire né le 21 décembre 2004 peut entrer en formation au Moniteur Sportif de Natation sur une formation débutant en janvier 2021 et passer sa certification en septembre 2021. Son diplôme ne pourra toutefois lui être délivré qu'à partir du 21 décembre 2022.

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Ce test de sécurité est un prérequis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

**A noter** : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédant le début de la formation est dispensé du test de sécurité obligatoire pour entrer en formation.

Les critères permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation sont les suivants :

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### Natation Course / Eau Libre :

Grille de performance d'un niveau régional. La performance est effectuée selon les règles de la FINA, en présence obligatoire du CTS coordonnateur, soit sur une compétition officielle FFN, soit le jour des tests de sélection du MSN.

Dames	EPREUVES	Messieurs
32.00	50 NL	28.00
1:09.50	100 NL	1:01.50
2:31.50	200 NL	2:16.50
5:17.00	400 NL	4:50.00
10:53.00	800 NL	10:03.50
20:58.50	1500 NL	19:08.50
37.00	50 Dos	32.50
1:19.00	100 Dos	1:10.00
2:49.50	200 Dos	2:33.00
40.50	50 Brasse	35.50
1:28.50	100 Brasse	1:18.00
3:09.50	200 Brasse	2:48.50
34.00	50 Papillon	30.50
1:16.50	100 Papillon	1:08.00
2:48.50	200 Papillon	2:31.00
2:53.00	200 4 Nages	2:34.50
6:05.00	400 4 Nages	5:29.00

### Water-Polo

Avoir participé à un championnat de France jeune, 15 ans, 17 ans, N3, N2 ou N1.

La participation est attestée par l'inscription du joueur sur la feuille de match à 8 reprises minimum au cours d'une même saison sportive.

### Natation Synchronisée

Avoir participé aux championnats régionaux au minimum.

La participation est attestée par le classement officiel de la nageuse lors de la publication officielle des résultats.

### Plongeon

Avoir participé à un championnat régional de Plongeon (présence de 2 clubs minimum).

Avoir réalisé à ce championnat une série de plongeon à partir d'un tremplin de 1m et/ou 3m et/ou d'une plateforme de 5m, 7,5m, 10m, composée de figures exécutées dans au moins 3 sens de rotations différents (rotation avant, rotation arrière et vrilles, telles que décrites par la réglementation FINA) et comprenant au moins 1/2 tour pour chaque sens de rotation. La position du corps au moment de l'exécution des plongeon est libre.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Pour justifier d'une performance d'une pratique de niveau régional au moins en natation course, deux solutions sont possibles :

Soit le candidat a déjà réalisé une performance en compétition et peut la justifier en fournissant une extraction de la base de données fédérale,

Soit en suivant la procédure fédérale en vigueur pour les autres disciplines définie ci-dessous.

Seuls les CTS coordonnateurs placés auprès d'une ligue régionale de la FFN et ayant reçu délégation de signature du Directeur Technique National peuvent remplir et valider l'attestation de performance justifiant du niveau de pratique personnelle dans le cadre des prérequis à l'entrée en formation du Moniteur Sportif de Natation.

Chaque attestation est imprimée sur un papier sécurisé de la Fédération française de natation et comporte un hologramme fédéral sécurisé.

La présence du CTS coordonnateur est donc indispensable lors de la réalisation de la performance.

### **Dans l'esprit des rédacteurs :**

Il est tout d'abord important de définir la notion de sécurité de la personne ou sécurité du pratiquant et la notion de sécurité d'un lieu de pratique :

- La sécurité des pratiquants : lorsque j'encadre, je suis responsable de la sécurité des pratiquants et suis capable de leur porter secours, de les sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours : ce sont les compétences minimales obligatoires dans toutes les disciplines et pour tous les brevets fédéraux.
- La sécurité d'un lieu de pratique : lorsque je surveille, j'assure la sécurité d'un lieu de pratique, je suis capable de garantir l'hygiène et la sécurité d'une piscine ou d'une baignade en milieu naturel, je suis capable de porter secours à une victime à 300 mètres en mer, de la sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours.

Ces personnes assurant la sécurité d'un lieu de pratique portent le titre de MNS.

La FFN privilégie la fonction d'éducateur et à ce titre limite volontairement le niveau de la compétence des titulaires d'un brevet fédéral à celle de la sécurité du pratiquant. Elle ne souhaite pas imposer la contrainte de posséder un diplôme permettant d'assurer la sécurité d'un lieu de pratique, soumis à une obligation de formation continue annuelle.

Elle préfère laisser la liberté et la responsabilité aux dirigeants du club de faire passer la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 à l'un des éducateurs du club et non à l'ensemble des membres de l'équipe.

Ainsi, dans le cadre des brevets fédéraux, le diplôme du PSC1 et le test de sécurité proposés suffisent à répondre à cette obligation d'assurer la sécurité des pratiquants.

Pour le Moniteur Sportif de Natation, titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) la possession du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) s'impose à l'entrée en formation comme pour tous les diplômes professionnels de la filière aquatique.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### **Dispositions pour les sportifs inscrits ou ayant été inscrits sur les listes ministérielles "haut niveau"<sup>1</sup>**

**Les sportifs de haut niveau** inscrits ou ayant été inscrits sur les listes ministérielles (Jeune, Senior, Elite, Relève ou Reconversion) sont dispensés des prérequis à l'entrée en formation suivants :

- Etre titulaire des titres d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'Ecole de Natation (lors de la certification du jury plénier,
- Etre titulaire au minimum du Premiers Secours en Equipe de niveau 1, à jour de sa formation continue (ils devront l'être au plus tard lors de la validation des prérequis à la mise en situation professionnelle),
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50m (ils devront satisfaire au test de sécurité au plus tard lors de la validation des prérequis à la mise en situation professionnelle),
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation ou être titulaire du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré à jour de la formation continue, ou fournir un justificatif permettant d'attester de deux années de licence non consécutives issues d'une pratique, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

### **c – La durée de validité du livret de formation du Moniteur Sportif de Natation**

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation dont la validité ne peut dépasser deux saisons sportives. A l'issue de ces deux saisons le candidat n'ayant pas validé son Moniteur Sportif de Natation s'inscrit sur une nouvelle session de formation et effectue alors un nouveau positionnement organisé par l'ERFAN ou l'INFAN.

## **3 – LE POSITIONNEMENT**

### **a - Définition et généralités**

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du Moniteur Sportif de Natation et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée. En aucun cas le positionnement ne doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

### **Définition de l'allègement de formation :**

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre et/ou en club (structure)**.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein du club (structure) peut faire l'objet d'un allègement si le stagiaire le demande.

Le responsable de la formation décide après positionnement et au regard du parcours du stagiaire de cette possibilité d'alléger ou non, tout ou partie du stage en situation.

<sup>1</sup> Listes ministérielles haut niveau = Elites, seniors, jeunes et reconversion

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

En revanche, la formation en club (structure) sur l'accompagnement d'un déplacement ne peut pas faire l'objet d'un allègement.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement.

Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'organisme de formation. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Moniteur Sportif de Natation,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du Moniteur Sportif de Natation,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé de formation** en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes,
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience. (VAE)

Ainsi, le positionnement conduit à la construction d'un **parcours individualisé de formation**. Ce parcours est négocié entre l'organisme de formation et le candidat. Ce dernier se voit alors proposer la signature de son contrat ou de sa convention de formation (contrat : lorsque le stagiaire paie lui-même sa formation, convention : lors d'une prise en charge financière de la formation par un financeur extérieur) comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Cette disposition permettant de définir d'éventuels allègements de formation ne dispensent pas cependant de passer la ou les épreuves de certification correspondantes.

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### b - Ce qui est à retenir

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests de l'École de Natation qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,
- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

Le positionnement pourra se décomposer en quatre phases :

- une phase de présentation de la formation (compétences visées, l'organisation pédagogique d'une formation en alternance, modules de formation et précisions sur les contenus, dispositifs de certification et critères d'évaluation, etc...)
- une phase d'autoévaluation de chaque stagiaire via un document d'autoévaluation en référence au référentiel du Moniteur Sportif de Natation (outil pouvant être fourni par l'INFAN) et d'échanges via d'éventuelles questions et réponses sur des thèmes abordés,
- une phase d'entretien organisée au regard de l'autoévaluation, sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'organisme de formation, correspondant à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les stagiaires demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation.
- une phase d'élaboration du **parcours individualisé de formation (P.I.F.)**, sous la responsabilité du cadre technique responsable pédagogique de l'organisme de formation, au regard de l'autoévaluation et de l'entretien. Des éventuels aménagements (allègements et/ou compléments de formation) et/ou une adaptation des modalités de formation (répartition du temps et des lieux de formation, présentiel ou rattrapage personnalisé, lorsque cela est possible) lui sont proposés pour validation.

Tous les aménagements de formation (allègements ou compléments de formation proposés au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat ou la convention de formation, signé(e) par le stagiaire et l'organisme de formation.

L'équipe de formateurs sera particulièrement attentive sur la connaissance et les compétences de mise en œuvre pédagogique de la pluridisciplinarité. **La possession des certifications d'évaluateurs de l'École de Natation n'est pas une preuve suffisante pour attester de ces compétences.**

### CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

#### 1 – LES PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation professionnelle, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation professionnelle. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation professionnelle, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Le niveau d'exigence à la mise en situation professionnelle correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers et à sa capacité à présenter les principes généraux du programme sportif de la discipline qu'il a choisi pour la formation.

Ainsi, il doit être capable :

- de conduire une séance en sécurité face à un public,
- de porter secours au pratiquant,
- de présenter les principes généraux du programme sportif de sa discipline.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces prérequis à la mise en situation professionnelle figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au Moniteur Sportif de Natation présenté dans le point 2 "contenu de la formation".

Il est procédé à la vérification des prérequis à la mise en situation professionnelle par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

#### **Epreuve 1 : Test de sécurité**

##### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.



## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

**A Noter :** le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Moniteur Sportif de Natation, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation professionnelle.

### **Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien**

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

##### Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20 minutes maximum

##### Effectif de participants : 6 minimum

##### 1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif la préparation d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

##### 2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Présenter les principes généraux du programme sportif de sa discipline.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du **(à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**. La période de remédiation se déroule jusqu'au **(à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

Le jury constitué de deux personnes au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional responsable pédagogique de l'ERFAN. Les deux membres de la commission d'évaluation sont titulaires, au minimum, d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités aquatiques et de la natation.

#### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Epreuve 1 : le représentant de l'ERFAN et le DTN ou son représentant
- Epreuve 2 : le représentant de l'ERFAN et le DTN ou son représentant

Une grille de certification est obligatoirement utilisée pour cette vérification des prérequis à la mise en situation professionnelle.

#### **Dans l'esprit des rédacteurs :**

La vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle permet de contrôler que le stagiaire est capable d'être autonome sur son groupe :

- il est donc en mesure d'assurer la sécurité des pratiquants,
- il est en mesure de s'appuyer sur des connaissances de base pour commencer à mener son action pédagogique. Ces connaissances sont définies dans le contenu de la formation (formation en centre).

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### Les dispenses :

Sont dispensés de l'ensemble des Prérequis à la Mise en Situation Professionnelle (PRMSP) les titulaires de l'attestation de formation au PSE de niveau 1 ou son équivalent, à jour de sa formation continue et également :

- titulaires du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré, à jour de leur formation continue,
- titulaires du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation course, à jour de leur formation continue,
- titulaires du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré natation synchronisée, à jour de leur formation continue,
- titulaires du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré water-polo, à jour de leur formation continue,
- titulaires du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré plongeon, à jour de leur formation continue,
- titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport des Activités Aquatiques et de la Natation à jour de leur formation continue.

Sont dispensés du test de sécurité des Prérequis à la Mise en Situation Professionnelle (PRMSP) :

- Les titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique à jour de la formation continue du PSE1 et à jour de la vérification de maintien des acquis du BNSSA.

**Rappel :** les sportifs de haut niveau devront être titulaires au minimum du PSE1 à jour de la formation continue et avoir réalisé un test de sécurité sur une distance de 50m au plus tard lors de la validation des PRMSP.

## 2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

Il est important de prendre en compte le fait que les candidats au Moniteur Sportif de Natation peuvent être issus de toutes les disciplines de la fédération et que certaines parties du contenu de la formation doivent prendre en compte cette diversité.

Le tableau récapitulatif du contenu de la formation au Moniteur Sportif de Natation présenté dans ce livret référentiel fait apparaître des temps de formation au cours desquels le mélange de stagiaires, issus de différentes disciplines, peut apporter une richesse à la formation.

Il est nécessaire de privilégier tout au long de chaque session de formation en centre des **échanges de type "retour d'alternance"** : c'est l'occasion pour les stagiaires de relater les situations marquantes ou préoccupantes rencontrées dans leur club propre ou d'accueil. Il s'agit pour les stagiaires d'explicitier leur pratique et pour les formateurs d'apporter les connaissances en lien avec les problématiques des stagiaires. L'alternance est également l'une des conditions sine qua non pour que l'organisme de formation s'assure du cheminement progressif du stagiaire. La pédagogie de l'action ne saurait se limiter à une intention dans la mise en œuvre de nos formations, mais doit être au cœur des préoccupations de la construction des rubans pédagogiques de nos diplômes.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Le temps nécessaire à l'organisation et à la mise en place de ces échanges de type "retour d'alternance" est défini dans le récapitulatif du volume horaire de la formation sur une base préconisée par la FFN de 2 heures minimum par module de formation en centre. Il doit être adapté et optimisé par l'organisme de formation en fonction du nombre de stagiaires et du nombre de modules. Ces heures consacrées au début de chaque module, à ces échanges de type "retour d'alternance" semblent indispensables dans une formation en alternance de ce niveau.

**Dans la mise en œuvre des unités capitalisables, il serait inconcevable que le ruban pédagogique soit organisé par blocs successifs d'UC juxtaposées les unes après les autres ! L'explosion des heures affectées à chaque UC est nécessaire pour favoriser la progression des stagiaires au sein même des UC mais également pour respecter l'alternance entre les mêmes thèmes d'une même UC et faire le lien avec le stage.**

Le temps consacré à la certification n'est pas inclus dans le temps de la formation.

Dans le cadre de la formation initiale le volume de formation minimum est de :

- 260 heures de formation en centre. La formation en centre peut s'étaler de 6 mois **minimum** à 2 ans **maximum**
- 210 heures d'alternance réalisées au sein d'un club disposant de groupes allant de l'Ecole de Natation à une pratique compétitive de niveau régional au minimum.

### a – Récapitulatif du volume horaire

- |  |       |
|--|-------|
| - Formation en centre                  | 260 h |
| - Formation en entreprise : alternance | 210 h |

<b>Soit un total de :</b>	<b>470 h</b>
---------------------------	--------------

**Les volumes horaires ci-dessus sont proposés comme un volume minimum, chaque organisme de formation est libre de mettre en œuvre les thématiques programmées sur un temps de formation plus long et plus approfondi.**

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### b – Le contenu de la formation

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
PRMS UC 1	<p><b>Les prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :</b></p> <p><b>Prévention et gestion des incidents et accidents</b></p> <p>A1 - intervention en cas d'incident ou d'accident</p>	4 h	<p>A1C1 : Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau</p> <p>A1C2 : Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime</p> <p>A1C3 : Intégrer, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition, le dispositif d'intervention afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours</p>	<p><b>4 h</b></p> <p><b>2h Les risques dans chacune des disciplines</b></p> <p>Le cheminement du nageur : de l'entrée dans la piscine jusqu'au bassin, les dangers potentiels.</p> <p>Echanges permettant l'élaboration d'une liste des règles de sécurité dans la conduite d'une séance.</p> <p>Les risques d'accident dans le cadre d'une pratique pluridisciplinaire.</p> <p>Les risques d'accident liés aux premières pratiques compétitives de toutes les disciplines.</p> <p>Evaluation des comportements à risque, identification des conditions de sécurité de la pratique : sensibilisation au respect de l'intégrité physique et morale</p> <p><b>1h Test de sécurité</b></p> <p>En piscine, préparation et réalisation du test de sécurité. Les techniques d'approche d'une victime, de remorquage, de sortie de l'eau....</p> <p><b>1h Cas concrets</b></p> <p>En piscine, réaliser des cas concrets de simulations d'accidents dans et hors de l'eau. Intervention, gestes de premiers secours, procédure d'alerte.</p>		<p>Il semble intéressant, lorsque cela est possible, d'organiser cette partie de la formation de manière commune entre les stagiaires issus des différentes disciplines</p>
PRMSP UC 5	<p><b>Les prérequis à la mise en situation pédagogique (PRMSP) :</b></p> <p><b>Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline</b></p> <p>A1 - conception d'un plan d'entraînement, d'un cycle et d'une séance</p>	1 h 30	<p>A1C1 : Concevoir un plan d'entraînement, un cycle en prenant en compte le programme sportif fédéral de sa discipline, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin de déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison sportive</p>	<p><b>1 h30</b></p> <p><b>1h30 Programme sportif :</b> Afin de situer le contexte de sa pratique, <b>présentez les objectifs du programme sportif fédéral et les objectifs des différentes étapes de celui-ci, le programme départemental et régional, la déclinaison dans le parcours initiatique du nageur.</b></p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 1	<b>Prévention et gestion des incidents et accidents</b> A2 - prévention des comportements à risque	22 h	<p>A2C1 - Contrôler l'application du respect des règles de sécurité liées à la pratique en organisant des contrôles ponctuels afin d'éviter tous risques d'accidents</p> <p>A2C2 : Prévenir les cas de maltraitance physique ou morale en organisant des actions de prévention afin de préserver l'intégrité des pratiquants</p> <p>A2C3 : Agir en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants en alertant les autorités compétentes</p>	<p><b>22 h</b></p> <p><b>5h Hygiène et traitement de l'eau et de l'air :</b> Filtration, des infections avec les produits utilisés, les bouches d'aspiration et de refoulement. Circuit de l'air dans une piscine avec la mise en avant de l'interaction avec le traitement de l'eau, les produits utilisés (avantages et inconvénients). <b>2h</b> Visite des installations techniques, du fonctionnement d'une piscine afin de lister les anomalies pouvant arriver : couleur de l'eau, matières fécales, position du "coup de poing". Une grille d'observation peut être utilisée au cours de cette visite</p> <p><b>1h30 La sécurité</b> Sécurité des pratiquants, sécurité de la pratique, sécurité d'un lieu de pratique : définition Les risques liés à l'activité et à l'utilisation du matériel pour les différentes disciplines (les entrées dans l'eau, lignes d'eau mal fixés...) Les composants pouvant amener un danger ou un problème sur le bassin. Organisation de la sécurité au sein de l'Ecole de Natation du club. Rôle de chacun des intervenants dans le dispositif d'alerte et l'organisation de la sécurité, la conduite à tenir en cas d'accident... Obligation de transmission de l'information des problèmes rencontrés concernant la sécurité de la pratique et des pratiquants</p> <p><b>2h Utilisation du matériel de secours</b> En salle : utilisation du matériel d'oxygénothérapie</p> <p><b>2h30 La réglementation des activités aquatiques :</b> Surveillance et encadrement au sein d'un club Les références réglementaires concernant l'organisation de la sécurité selon les effectifs (taux d'encadrement et surface par baigneur, jurisprudence). <b>Etude de jurisprudences</b> sur la réglementation concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques Responsabilités Définir la <b>notion de responsabilité</b> au regard des textes réglementaires</p> <p><b>2h Etudier et analyser le POSS de la piscine</b>, l'organisation de la sécurité au sein du club ; L'importance ici étant de sensibiliser le futur MSN à la chaîne d'organisation des secours en cas d'accident au sein du club. Quel rôle ? Comment s'organisent les secours ?</p> <p><b>7h La prévention et gestion des conduites à risques</b> Agir dans le sport face aux incivilités, violences et discriminations</p>		En alternance : visite de la piscine et des installations techniques, du fonctionnement dans la piscine de leur club.

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 1	<b>Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage</b> A3 – préparation d'un déplacement ou d'un stage A4 - gestion en sécurité d'un groupe en déplacement ou en stage	<b>3 h 30</b>	<p>A3C1 : Organiser l'accompagnement d'un groupe en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe afin d'assurer la sécurité des pratiquants</p> <p>A3C2 : Réaliser les démarches administratives inhérentes à l'organisation d'un déplacement ou d'un stage en prenant les contacts nécessaires auprès des différentes autorités afin de répondre aux obligations réglementaires</p> <p>A3C3 : Effectuer les réservations des moyens matériels et humains pour assurer la gestion d'un déplacement ou d'un stage en utilisant les outils mis à sa disposition</p> <p>A4C1 : Gérer la récupération des autorisations administratives nécessaires pour pouvoir intervenir en cas d'accident conformément à la réglementation en vigueur</p> <p>A4C2 : Appliquer les règles de sécurité et de fonctionnement du groupe pour assurer la sécurité des pratiquants en mettant en place des activités adaptées et sécurisées</p> <p>A4C3 : Gérer la dynamique de groupe en adaptant son action et son attitude afin de créer un esprit collectif</p>	<p><b>3 h 30</b></p> <p><b>1h30 Réglementation de l'encadrement d'un groupe de mineurs en déplacement avec nuitées</b> Les règles liées à la surveillance et à la sécurité d'un groupe, la réglementation spécifique pour la gestion d'un groupe de mineurs. Répertorier les connaissances réglementaires sur l'accompagnement et l'encadrement de mineurs pour un déplacement ou un stage avec nuitées. Captation de l'autorité parentale : possibilité de définir les limites et les interdits vis à vis de l'enfant, la responsabilité de l'éducateur, l'obligation d'attendre le retour des parents à la fin du déplacement...</p> <p><b>Echanges sur la réglementation</b> concernant la surveillance et la sécurité des activités aquatiques dans le cadre d'une pratique au sein d'un club FFN et sur les connaissances réglementaires liées à l'accompagnement d'un groupe</p> <p><b>1h Organisation d'un déplacement et d'un stage</b> Gérer l'organisation d'un déplacement, d'un stage (à qui je m'adresse, quelles institutions, quel environnement) avant, pendant et après le déplacement ou le stage. Importance de disposer pour le responsable du déplacement, avant de partir en compétition ou avant un stage, d'une autorisation parentale en cas de nécessité d'une intervention médicale. Construire une check-list des tâches à réaliser pour organiser en amont un déplacement en stage ou en compétition (faire jouer la concurrence, la confirmation d'une réservation, différence entre des arrhes et une caution...) Choix et réservation des modalités de transport, information obligatoire des parents du mode de transport choisi. Etablir la liste du matériel nécessaire pour sa discipline.</p> <p><b>1h Les démarches administratives</b> Les autorisations nécessaires pour un déplacement en compétition ou en stage (en France, hors du département, à l'étranger...) Déclaration aux services de la Préfecture de département (voir RGPP). Elaboration d'une déclaration aux services de la Préfecture pour l'organisation d'un stage (projet sportif, projet pédagogique). Récupérer les pièces administratives réglementaires, la convocation, le droit à l'image.</p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 1	<b>Organisation et gestion d'un groupe en déplacement ou en stage</b> A5 - gestion de l'organisation d'un déplacement ou d'un stage A6 – réalisation d'un bilan d'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage	5 h 30		5 h 30		
A5C1 : Gérer la logistique et les besoins en matériel en anticipant les besoins éventuels afin de disposer des moyens nécessaires			<b>1h30 La gestion d'un groupe :</b> Avant le déplacement ou le stage : identifier le groupe encadré, la nature du déplacement ou du stage, identifier l'encadrement nécessaire, le moyen de déplacement, la durée... Pendant le déplacement et la compétition : les modalités de surveillance et de sécurité du groupe. La prévention des risques. Pendant le déplacement ou la compétition : les modalités de gestion du groupe, les forfaits, les engagements, les résultats... Elaborer la liste des tâches à réaliser dans la gestion d'un groupe en compétition : vérifier les engagements, déclarer les forfaits, participer à la réunion technique, vérifier les résultats affichés, porter réclamation, récupérer les résultats... <b>1h Budget prévisionnel :</b> Elaboration d'un budget prévisionnel simple.			
A5C2 : Planifier l'organisation du déplacement ou du stage en prenant en compte les moyens financiers définis dans le budget prévisionnel afin d'organiser les différentes activités						
A5C3 : Gérer les modifications éventuelles en effectuant les changements nécessaires afin d'ajuster si besoin l'organisation d'un déplacement ou d'un stage						
			A6C1 : Réaliser un rapport de stage afin de communiquer sur le déroulement de l'action, son analyse et son évaluation à l'aide d'un support écrit	<b>1h30 Bilan écrit</b> L'élaboration d'une note descriptive (à partir d'une fiche type) du déplacement sur le plan sportif et de la vie collective : échanges sur la grille de présentation d'une note sur le déroulement d'un déplacement.		
			A6C2 : Effectuer oralement le bilan d'un déplacement afin de rendre compte aux dirigeants du déroulement de l'action	<b>1h30 Bilan oral</b> Echanges sur les expériences vécues lors de l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement concernant les règles de sécurité et de gestion du groupe.		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages, aux apprentissages sportifs</b> A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance	16 h 30	A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants	<b>15 h</b> <b>2h Présentation des dispositifs JAN et Aisance aquatique</b> <b>7h Connaissances des publics</b> Connaissances sur les différences principales des enfants de 5/8 ans, des enfants en référence au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus, du niveau de pratique (départemental et régional) : les aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, environnementaux (langage, coordination, régulation thermique, concentration...) et leur vie sociale Le développement de l'enfant Les différents publics La spécificité du public féminin Les apprentissages pour ces différentes catégories Attitude pédagogique <b>2h La pluridisciplinarité</b> : définition, intérêts, sa mise en œuvre. A partir de son organisation pédagogique et de l'analyse des séances précédentes, déterminer les objectifs d'une séance dans lesquels des situations transversales permettent d'enrichir et de capitaliser les habiletés motrices. <b>1h La transversalité des pratiques</b> : utilisation de la pluridisciplinarité à des fins de développement de compétences transversales. <b>3h Pédagogie</b> Définition de la pédagogie. Distinction entre une pédagogie de l'action et la pédagogie du mouvement. Avantages et inconvénients des différentes pédagogies. Connaissance des bases et des principes de la pédagogie de l'action : elle a pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.	<b>1h30</b> retours d'alternance sur la pluridisciplinarité et la transversalité des pratiques	



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance	19 h	A1C1 : Concevoir un projet pédagogique, un cycle en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, le projet éducatif de la structure, les moyens et ressources mis à disposition, afin de satisfaire aux attentes et besoins des pratiquants	17 h <b>1h Projet pédagogique</b> La définition des objectifs du projet pédagogique à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs au sein du club... <b>2h</b> Dans le cadre des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs : <b>Construire une organisation pédagogique</b> adaptée qui prend en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation du club. Construire une organisation pédagogique adaptée en fonction des caractéristiques de la piscine. L'apprentissage en grande profondeur (supérieure à la taille de l'apprenant) et en petite profondeur. La prise en compte des équipements particuliers (plongeoires, plots...). <b>3h</b> Le projet pédagogique : définition <b>des critères d'évaluation, des critères de réussite, des observables</b> . Différenciation entre un objectif et un but. L'évaluation, les observables en fonction des objectifs. Organisation des séances entre elles : mise en place d'un projet, agencement des séances des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs. Organisation et planification des primo-apprentissages et des apprentissages sportifs. <b>4h</b> Propulsion en natation Faire un lien avec les techniques de nages L'intérêt d'un travail à sec d'amélioration des coordinations, de gainage... de l'éducation physique. La propulsion pour l'apprentissage des nages : une succession d'accélération et de freinages. La vitesse, le rythme, les coordinations. <b>7h Natation scolaire</b> : réglementation et objectifs pédagogiques	2 h Retours d'alternance sur le thème du projet pédagogique	

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A1 – conception d'un projet pédagogique, d'un cycle et d'une séance	19 h	A1C2 : Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation, les caractéristiques des pratiquants et les moyens dont on dispose  A1C3 : Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte la transversalité des pratiques	<b>18h</b> <b>9h Didactique</b> : les étapes de la construction du nageur - Le corps flottant, - Le corps projectile, - Le corps propulseur, - La construction de solutions ventilatoires adaptées, - Les différents équilibres, - La construction des différents appuis, - l'exploration de la profondeur, nageur de surface et nageur de profondeur, - Les entrées dans l'eau...  <b>4h La conception de la séance</b> : Concevoir et construire de manière méthodique et planifiée les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'évolution du pratiquant pour réaliser son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs. la définition des objectifs de séance à partir de l'évaluation de la séance précédente. La structuration de la séance et l'architecture d'une séance, la logique interne de la séance. - adopter une démarche d'enseignement : identifier le niveau de départ d'un groupe ou d'un individu, fixer des objectifs à partir du projet pédagogique, de l'évaluation de la séance précédente et choisir les moyens pour les atteindre. Déterminer les objectifs intermédiaires. - identifier et organiser les situations d'apprentissage à mettre en place pour que les apprenants s'approprient les savoir-faire qui leur permettront d'atteindre les compétences visées, Dans la conception de sa séance et dans les contenus de son enseignement, prendre en considération le développement psychomoteur, affectif et intellectuel du public ainsi que le contexte environnemental et les moyens dont on dispose. Définir et concevoir les critères d'évaluation. Mesurer les écarts observés, mettre en rapport les objectifs de transformations attendues avec les transformations réalisées. Expliciter les différentes modalités d'évaluation (comment : auto évaluation, fiche d'évaluation...quand et qui ?) <b>1h Recherche de l'historique de chaque discipline</b> <b>4h Travaux pratiques sur la conception de séances</b> : Préparer par écrit deux séances d'enseignement exploitant pour l'une la notion de pluridisciplinarité et pour l'autre celle de transversalité.	<b>1 h</b> <b>1h</b> retours d'alternance sur les étapes de construction du nageur	

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A2 - conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance	21 h	<p>A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés</p> <p>A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées</p> <p>A2C3 : Gérer les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits, et de permettre au groupe d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu.</p>	<p><b>19 h</b></p> <p><b>3h Les principes mécaniques</b> liés à la natation, la poussée d'Archimède, l'apesanteur, couple de redressement, le maître couple.</p> <p><b>1h Les modifications du terrien au nageur</b> : comparaison entre les caractéristiques du terrien et celles du nageur (les appuis, la respiration, la vision, l'équilibre...).</p> <p><b>6h Anatomie/Physiologie</b> : l'appareil cardio-respiratoire (comment fonctionne le système cardio-respiratoire, les échanges gazeux ...)?</p> <p><b>2h La cellule musculaire</b>, le système nerveux cérébro-spinal, la commande de la cellule musculaire : les bases en anatomie (membre supérieur – membre inférieur) et physiologie (les récepteurs, les différents types de mouvement...).</p> <p><b>7h Rôle et attitude de l'éducateur pour développer les habiletés mentales</b> Différentes motivations. Mettre en valeur chacun des membres. Savoir souligner les réussites plus que les échecs. Identification d'outils à partir d'exemples simples (jeux, concours...). L'entretien de la motivation du groupe. Pourquoi, quand et comment favoriser les échanges au sein de son groupe. Collaboration, concurrence, émulation Comment adapter une situation, un exercice aux caractéristiques individuelles. Le nécessaire équilibre (pour chacun des pratiquants) entre réussites et échecs. Connaître les "ennemis" des progrès du groupe : paresse, méfiance, individualisme, jalousie... Identifier les "amis" des progrès du groupe : envie, confiance, altruisme, émulation... Exemples simples de gestion des échecs et réussite, dans le sens de toujours replacer un résultat ponctuel au service de la motivation. Déterminer les moyens d'action pour favoriser la pratique compétitive. Créer et entretenir l'envie, le désir au sein du groupe (par exemple : valoriser les résultats de chacun, donner des perspectives...). Définition de l'esprit compétitif, comment le développer, l'entretenir... Les habiletés mentales : la confrontation, la motivation, le plaisir, l'envie, la confiance, l'attention, la concentration, lucidité et adaptation. L'éducateur est capable de prendre conscience de la nécessité de la lucidité et de l'adaptation dans sa conduite de séance et d'en faire prendre conscience les pratiquants par répercussion. Il s'agit ici de prendre conscience de ce qui se passe introspectivement chez l'éducateur lorsqu'il conduit sa séance. C'est la lucidité. Pour l'adaptation c'est la capacité de l'éducateur à adapter sa séance, son action en fonction des changements de l'environnement. Connaissances de base pour mieux communiquer avec les pratiquants : modes, étapes, attitudes, et facteurs perturbateurs quand on veut faire passer un message à l'autre. Notions sur les termes, les expressions, les images à utiliser ou pas en fonction - principalement - de l'âge du public (éviter les erreurs !). La communication avec son groupe : formes, attitudes, comment faire passer un message au groupe, les erreurs à éviter... Les différents publics (âge, motivation, histoire commune du groupe, degré d'hétérogénéité...), les différents environnements qu'on peut s'attendre à trouver (conditions de pratique, projet de club...). Pourquoi, quand et comment expliquer certains objectifs, certains contenus. Sur la base de la mise en situation (pédagogie de l'action), impliquer les pratiquants dans le processus d'apprentissage. Gestion des émotions Les différents statuts au sein d'un groupe, les relations au sein d'un groupe. L'autorité et la place de l'intervenant dans le groupe. L'éducateur : la ponctualité, la tenue, l'attitude pédagogique, le positionnement comme autorité, comme "directeur de groupe". Animer une séance, savoir donner envie. Présentation des profils particuliers et de leurs incidences sur l'activité de l'enfant et du groupe.</p>	<b>2 h</b>	<p><b>2h</b> Lors d'un retour d'alternance échanges sur les difficultés possibles pour l'éducateur dans la gestion d'un groupe et les solutions trouvées</p>

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<p><b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b></p> <p>A2 - conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance</p>		<p>A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés</p> <p>A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées</p> <p>A2C3 : Gérer les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits, et de permettre au groupe d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu.</p>	<p><b>Suite de la page précédente</b></p> <p>Le respect du groupe, de la personne, des valeurs du sport, l'image donnée par l'éducateur... L'attitude de l'éducateur face à des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus. Les questions et les échanges au sein du groupe. Les règles essentielles à la vie du groupe. Les règles non négociables (sécurité et cadre réglementaire). Les règles explicites : la fréquence, heures, durée du cours, les présences... Les règles implicites : les règles liées à la culture fédérale et aux valeurs associatives. La fixation des règles, les rappels à l'ordre, les sanctions. Des règles simples pour fonctionner (organisation, écoute, sécurité...), le respect de ces règles. Le respect des personnes, des lieux, des matériels : l'imposer, l'observer soi-même. Les temps d'échanges avant et après la séance, l'instauration du "droit à parler" ! La vie et les échanges au sein du groupe, la prise en compte et la valorisation de chacun. Connaître et repérer les grands types de personnalités. Bases sur la gestion d'un conflit. Définition simple et identification des situations conflictuelles (au-delà du débordement) : entre pratiquants, entre éducateur et pratiquant, entre éducateur et groupe de pratiquants, autres... La gestion d'un conflit, attitude et rôle de l'éducateur La prévention, l'anticipation et le traitement des éventuels débordements face à un groupe d'enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus. La valeur et l'entretien de l'engagement associatif par tous les acteurs du club : différence entre licencié et consommateur, l'importance du bénévolat pour la vie du club, le rôle de l'éducateur dans la dynamique associative...</p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 1 UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A2 - conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance	12 h 30	A1C4 : Réaliser, en respectant les critères de réussite, un test lié aux premières pratiques compétitives afin de justifier d'une maîtrise des techniques nécessaires à la <b>conduite des activités</b> A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées A2C3 : Gérer les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits, et de permettre au groupe d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu.	<b>11 h 30</b> <b>4h La formation d'évaluateur de l'ensemble des tests de l'Ecole de Natation</b> <b>1h30 Démonstration des tests de l'Ecole de Natation</b> En piscine : préparation et réalisation des tests de l'Ecole de Natation. <b>2h Pratique personnelle</b> En piscine, vivre dans l'eau l'expérience de flotter aussi longtemps que l'on veut. Aller au fond du bassin, ne rien faire et vivre le fait que l'on ne peut rester au fond sans rien faire. Explorer l'ensemble des voies aériennes. Explorer les surfaces du bassin. Plonger et rechercher à aller le plus loin possible sans rien faire. <b>1h Conduite de séances</b> En piscine : A partir des compétences des primo-apprentissages, proposer différentes situations permettant la transformation du comportement du pratiquant par l'action. <b>3h Conduite de séance</b> : Utilisation de critères observables, des critères de réussite. Fiches de présence, fiches de préparation du matériel. Organisation des surfaces pédagogiques. Prise en charge du groupe et les différentes modalités de présentation d'une séance (selon le public). Les bases de la communication verbale et non verbale. Attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement... Présentation du matériel et son utilisation. La mise en place de situations d'évaluation diagnostic. Adaptation pédagogique, matérielle, technique, à l'âge, au niveau des publics et aux objectifs poursuivis. Lister les points permettant d'identifier les réactions de l'enfant dans son comportement et ses attitudes.	<b>1 h</b> <b>1h</b> Lors d'un retour d'alternance, Analyse des tests <b>de l'Ecole de Natation</b> Analyser les difficultés rencontrées lors d'une session de passage des tests	

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A2 - conduite en sécurité d'un projet pédagogique et d'une séance	5 h	A2C1 : Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés A2C2 : Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées A2C3 : Gérer les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits, et de permettre au groupe d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu.	<b>3 h</b> <b>1h En piscine :</b> Mise en œuvre d'une démarche transversale d'enseignement de la Natation en exploitant la richesse de situations favorables à l'acquisition de bases communes à toutes les disciplines et à l'enrichissement de coordinations <b>1h</b> L'usage de situations de l'Education physique pour le développement de l'enfant et l'enrichissement des habiletés motrices. <b>1h En piscine :</b> A partir d'une expérimentation en piscine intégrant des aspects théoriques dans le cadre de l'Ecole de Natation amener les stagiaires à avoir du recul sur l'action, à réaliser un bilan en termes d'acquis et/ou de non acquis. Mise en œuvre des principes d'autonomie.	2 h	
UC 2	<b>Conduite en sécurité de son action des primo-apprentissages aux apprentissages sportifs</b> A3 – évaluation d'un projet pédagogique et d'une séance	7 h	A3C1 : Evaluer, en utilisant des outils d'évaluation adaptés, le projet pédagogique afin d'apprécier si les objectifs visés ont été atteints et de définir les perspectives futures A3C2 : Réaliser, à l'aide d'une analyse, un bilan de sa séance pédagogique afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints A3C3 : Identifier, à partir de l'analyse de sa séance, les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique	<b>7h</b> <b>2h Les outils d'évaluation du projet pédagogique</b> de l'Ecole de Natation (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation... <b>3h L'adaptation et la régulation de la séance</b> (simplifier, complexifier...) Adaptation pédagogique, matérielle, technique, à l'âge, au niveau des publics et aux objectifs poursuivis. Les remédiations. Différencier les observables des réactions de l'enfant. L'évaluation de fin de séance. Utilisation des outils mis à sa disposition. Le bilan de séance. <b>2h L'exploitation des résultats</b> , les capacités de transformation d'un groupe. Critique et auto critique de son action.		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 3	<b>Le fonctionnement du club</b> <b>Participation à la gestion administrative et technique des pratiquants</b> A1 – accueil d'un public diversifié dans le cadre d'un club A2 - suivi de différents groupes au sein d'un club A3 – contribution à la gestion administrative d'un club	12 h	A1C1 : Communiquer un message, en prenant en compte la personne dans sa globalité afin de pouvoir répondre à différents publics A1C2 : Expliquer, à l'aide d'un support écrit ou des NTIC, le fonctionnement et les activités du club afin de renseigner les différents publics A1C3 : Orienter le public afin de faciliter son intégration au sein du club en respectant les spécificités et les caractéristiques de chaque public A2C1 : Gérer en utilisant les outils informatiques de la fédération les données administratives et techniques des groupes dont l'entraîneur a la charge afin d'effectuer le suivi des pratiquants A2C2 : Enregistrer les résultats techniques et sportifs des groupes dont l'entraîneur a la charge, à l'aide des outils informatiques de la fédération en vue de les analyser et d'en tirer les enseignements A3C1 : Conseiller les dirigeants afin de leur apporter un soutien dans la gestion administrative du club en se référant aux connaissances liées à l'environnement du club et à la réglementation des activités aquatiques A3C2 : Gérer, en utilisant les outils informatiques de la fédération, les licenciés du club afin d'apporter un soutien dans la gestion administrative des pratiquants A3C3 : Echanger les informations afin de contribuer à la gestion administrative et technique des licenciés en communiquant avec les différents acteurs au sein du club lors des réunions de travail	<b>12 h</b> <b>3h Les règles de communication, communication orale :</b> Laisser s'exprimer et apprendre à écouter les autres, Lister les éléments essentiels permettant d'orienter le public sur une des différentes activités du club Mise en situation, jeux de rôle comment informer et orienter le public au sein du club ? <b>1h Jeu de rôle</b> sur une réunion ayant pour but la construction d'un projet pédagogique. <b>1h Historique de la structuration de la natation</b> <b>6h Le fonctionnement du club :</b> Les secteurs de pratique de la FFN (schéma des différentes logiques). Présentation des activités et des secteurs de pratique de la FFN, Présentation d'un organigramme simplifié des structures fédérales. <b>Les fondements de la loi de 1901 :</b> évoquer les fondamentaux et les valeurs du mouvement associatif, la philosophie fédérale, le bénévolat... Le comité directeur, le bureau, les différentes commissions, les membres, les éducateurs, le plan de développement du club, le temps fort de la vie du club : l'AG. La connaissance du règlement intérieur. Rôles, statuts et responsabilités des différents acteurs : - bénévoles, salariés, - dirigeants, techniciens, stagiaires... au sein d'une association Relations entre les différents acteurs au sein du club. La place du MSN dans une équipe pédagogique. L'organisation et le fonctionnement du club : Les différents groupes et leur fonctionnement au sein du club. <b>La licence</b> La réglementation sur l'affiliation, la licence. Différenciation entre les notions de licence, adhésion et cotisation. Réflexion sur les taux de renouvellement de la licence des membres de son groupe au sein du club, lien et relation avec les résultats des tests de l'ENF, suivi du cahier de présence. <b>La labellisation des clubs</b> <b>1h Gestion administrative :</b> Les actions relevant du suivi administratif d'un groupe : relevé des présences, convocations, renseigner les documents de l'Ecole de Natation... Définition du matériel pédagogique, le stockage, le matériel commun aux différents groupes		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 3	<b>Participation à la promotion et au développement des activités au sein d'un club</b> A4 - participation à la préparation et à l'organisation de manifestations	2 h	A4C1 : Aider, en s'intégrant dans une équipe, les différents acteurs du club, afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations A4C2 : Gérer les résultats des tests de l'Ecole de Natation, en utilisant les outils informatiques de la fédération afin de répertorier l'ensemble des titulaires des tests A4C3 : Aider en participant à l'inventaire et à la gestion du matériel, les différents acteurs du club afin d'apporter un soutien à la préparation et à l'organisation de manifestations	<b>2 h</b> <b>2h Participation à la préparation d'une organisation</b> : s'intégrer dans une équipe, les règles de fonctionnement d'une équipe, l'organisation d'une manifestation, rétro-planning...		
UC 3	<b>La communication Participation à la promotion et au développement des activités au sein d'un club</b> A5 - participation à la promotion des activités d'un club	5 h	A5C1 : Accompagner les dirigeants afin de leur apporter un soutien pour la promotion des activités du club en participant à la création du plan de communication A5C2 : Créer des supports de communication afin de présenter le fonctionnement et les activités au sein du club en se référant aux règles de la communication visuelle A5C3 : Accompagner les dirigeants afin de pouvoir développer les activités du club en participant à la prospection de partenaires	<b>5 h</b> <b>2h La communication au sein du club</b> Etude et/ou recherche des supports et de l'organisation de la communication au sein du club. A partir de ce travail de recherche, le plan de communication du club : pourquoi ? pour qui ? comment ? quand (permanente ou événementielle) ? la méthodologie de projet au service de la communication. <b>3h Mise en situation de présentation des activités et du fonctionnement de son club</b> Les supports de communication. Présentation des règles d'élaboration d'un support de communication (tract, affiche) sur l'Ecole de Natation du club. Les principaux supports utiles à la communication en relation avec le fonctionnement de son groupe (affiche, tracts, note d'informations...) A partir des règles pour la création d'une affiche, réalisation en groupe d'une affiche sur la promotion d'un événement au sein du club.		



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 3	<b>Réalisation d'un projet d'action afin de promouvoir une ou des activités au sein d'un club</b> A6 – conception d'un projet d'action simple	8 h		<b>8 h</b>		Sur cette thématique les heures proposées en centre doivent correspondre à un accompagnement des stagiaires tout au long de la conception, de la conduite et de l'évaluation de son projet d'action simple.
			A6C1 : Réaliser un support afin de présenter la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action mené au sein du club en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication	<b>6h Conception d'un projet d'action simple :</b> Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word Définition d'un plan de développement du club, d'un projet sportif, d'un projet pédagogique. A partir d'un exemple de plan de développement d'un club, identifiez les différentes étapes de la démarche projet.		
			A6C2 : Effectuer un diagnostic au sein du club afin de réaliser un projet d'action simple en prenant en compte le projet du club, et tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'action	Le stagiaire conçoit un projet d'action simple qu'il peut facilement mettre en œuvre et réaliser au sein de son club (exemple : soirée loto, fête de Noël, de fin d'année...). Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans la conception de leur projet. L'objectif est de permettre aux stagiaires, au travers d'un vécu et d'une réalisation d'un projet simple, de s'approprier la démarche projet.		
			A6C3 : Déterminer les objectifs et les tâches permettant d'exécuter un projet d'action simple en prenant en compte le diagnostic réalisé	<b>2h La conception d'un budget prévisionnel</b>		
	A6C4 : Concevoir un budget prévisionnel afin de disposer d'un outil de pilotage financier en déterminant les charges et les produits liés au projet d'action					
UC 3	A7 – conduite d'un projet d'action simple	3 h		<b>3 h</b>		
			A7C1 : Programmer les étapes de la réalisation d'un projet d'action en élaborant un tableau de bord afin de suivre l'avancement des différentes tâches	<b>3h Conduite d'un projet d'action simple :</b> Le stagiaire doit, au sein de sa structure d'alternance, conduire un projet d'action simple. Il s'entoure du soutien des différents acteurs au sein de son club pour mener à bien son projet.		
			A7C2 : Conduire un projet d'action permettant de répondre à un besoin identifié en coopérant avec les différents acteurs du club	Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans le suivi de leur projet.		
	A7C3 : Gérer les différentes étapes du projet d'action en effectuant un suivi régulier afin de pouvoir procéder aux régulations nécessaires					
UC 3	A8 – évaluation d'un projet d'action simple	2 h		<b>2 h</b>		
			A8C1 : Evaluer un projet d'action afin d'effectuer un bilan et de définir d'éventuelles perspectives à l'aide d'indicateurs d'évaluation	<b>2h Evaluation d'un projet d'action simple :</b> Utilisation des outils informatiques : Extra Nat, Excel, Word. Présenter un exemple de bilan de ses activités sous un format informatique.		
			A8C2 : Produire un bilan en mesurant les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints afin de rendre compte de son action	Au-delà des aspects théoriques, il s'agit sur ce travail de formation en centre d'accompagner les stagiaires dans l'élaboration du bilan de leur projet.		
	A8C3 : Identifier, à partir du bilan réalisé des perspectives d'évolution afin d'envisager la mise en œuvre d'un nouveau projet d'action					

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	REMARQUES
UC 4	<b>Accompagnement des BF1, BF2 et BF3, tutorat</b> <b>Accueil d'un stagiaire au sein d'un club</b> A1 – organisation de l'accueil du stagiaire	6 h	A1C1 : Organiser l'accueil d'un stagiaire en lui présentant le club dans son environnement afin de lui permettre de s'intégrer au sein du club A1C2 : Expliquer oralement et à l'aide de différents supports, l'organisation, le fonctionnement, les activités et rôles des différents acteurs du club afin de faciliter l'intégration du stagiaire au sein de la structure A1C3 : Intégrer un stagiaire au sein du club en valorisant son action afin de lui permettre de collaborer avec les différents acteurs	<b>4 h</b> <b>2h Présentation de la filière de formation fédérale</b> et prérogatives des diplômes, le rôle du MSN et les limites de ses interventions <b>2h Accueil d'un stagiaire en formation</b> : Organiser l'accueil et intégrer un stagiaire au sein du club	<b>2 h</b>	
UC 4	<b>Accompagnement d'un stagiaire dans sa formation au sein d'un club</b> A2 – transmission au stagiaire de la culture fédérale et des valeurs citoyennes et associatives	3 h	A2C1 : Transmettre la culture associative au stagiaire en partageant avec lui les valeurs du club afin de faciliter son intégration A2C2 : Promouvoir les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République en valorisant la solidarité, le respect et la tolérance, l'engagement et la prise de responsabilité afin d'agir ensemble vers un but commun A2C3 : Transmettre des savoir-faire et des savoir-être en organisant l'activité en situation professionnelle afin de permettre au stagiaire d'acquérir des compétences A2C4 : Créer du lien social afin de réaliser des actions visant à satisfaire les besoins d'une association en rassemblant plusieurs personnes autour d'un but commun et en favorisant leur épanouissement	<b>3 h</b> <b>3h La citoyenneté</b> <b>Le civisme, la civilité, solidarité...</b> Agir dans le sport face aux incivilités, violences et discriminations Actions fédérales dans le cadre de la citoyenneté ( <b>plan JAN</b> , Aisance Aquatique, la Nuit de l'eau, sport pour tous, sport et handicap, savoir nager dans tous les milieux, sport nature...)           Les valeurs associatives Quelles valeurs associatives ? Echanges sur le thème de : qu'est-ce que la culture associative et fédérale, quelles sont les valeurs de l'association pour vous, quels sont les avantages / contrepartie d'adhérer à une association. Comment transmettre des savoir-faire et la culture associative dans une formation ? Quels savoir-faire ? Comment proposer des situations tournées vers la réussite ?		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 4	Accompagnement d'un stagiaire dans sa formation au sein d'un club A3 - tutorat	5 h	<p>A3C1 : Guider le stagiaire en l'amenant à réaliser une analyse de sa propre expérience au sein du club afin de lui permettre de situer le rôle et la mission du tuteur dans le cadre de la formation fédérale et professionnelle</p> <p>A3C2 : Evaluer le parcours du stagiaire (sa progression, ses acquis, ses lacunes) en utilisant les outils de suivi et d'évaluation de la fédération afin de permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires</p> <p>A4C1 : Organiser la mise en situation pédagogique du stagiaire en participant à la définition des objectifs et des tâches qu'il doit vivre au sein du club afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires</p>	<p><b>5 h</b></p> <p><b>3h Le tuteur :</b> Un formateur à part entière, sa place au sein de l'équipe de formateurs. La fonction, rôle du tuteur, la différence entre un conseiller pédagogique et un tuteur. Apprendre à partager ses savoir-faire. Permettre au stagiaire par l'action de rester acteur de ses progrès. Agir dans son environnement associatif. Accueil du stagiaire.</p> <p>Connaître la procédure d'accueil du stagiaire.</p> <p><b>2h La formation en alternance</b> Comprendre la formation en alternance. Le lien entre l'ERFAN et le club. Comment contractualiser la relation tuteur/stagiaire.</p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 5	<p><b>Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline</b></p> <p>A1 - conception d'un plan d'entraînement, d'un cycle et d'une séance</p>	29 h	<p>A1C1 : Concevoir un plan d'entraînement, un cycle en prenant en compte le programme sportif fédéral de sa discipline, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin de déterminer les objectifs sportifs à atteindre sur la saison sportive</p> <p>A1C2 : Concevoir une séance d'entraînement, en prenant en compte le plan d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison sportive</p>	<p><b>26 h</b></p> <p><b>4h Le programme sportif</b> Le programme sportif dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional.</p> <p><b>2h Les règlements FINA de sa discipline</b></p> <p><b>14h Les techniques de nages</b> En partant des connaissances ci-dessus, la logique interne et les particularités de sa discipline. Initiation à la veille internationale : illustrer sa discipline par des vidéos de champions dans les compétitions internationales ; repérer les différents parcours des meilleurs nageurs. A partir de la réglementation FINA concernant uniquement les différents modes de nage, études des différentes techniques de nages, virages et départs. Au minimum une demi-journée par nage : Papillon, Dos, Brasse, Nage Libre et 4 nages. En travaux pratiques en salle, utiliser des images sous-marines dans tous les modes de déplacement pour observer, poser les problèmes, émettre des hypothèses de fonctionnement, vérifier ces hypothèses à l'aide d'autres situations, en découler des tâches permettant l'apprentissage dans les quatre nages etc...</p> <p>Au cours de cette étude, les parties non nagées seront également étudiées. Il conviendrait dans cette organisation que chaque vidéo soit issue des nageurs régionaux de l'ERFAN concernée tant dans l'apprentissage que dans les premiers niveaux de compétition Exposer les épreuves de sa discipline dans les grandes compétitions Modèle théorique : les bases du développement technique. La notion de modèles théoriques, de contraintes et de création pour amener des modifications chez le sportif.</p> <p><b>3h Le plan d'entraînement</b> La définition des objectifs du projet sportif à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des groupes de ce niveau au sein du club, les objectifs des différents groupes, l'organisation de la saison... Les outils d'évaluation du projet sportif dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...</p> <p><b>3h Planification</b> : organisation des apprentissages, en lien avec les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional, sur la saison sportive.</p>	3 h	3h retours d'alternance sur les problématiques de planification

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 5	<p><b>Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline</b></p> <p>A1 - conception d'un plan d'entraînement, d'un cycle et d'une séance</p>	20 h	<p>A1C2 : Concevoir une séance d'entraînement, en prenant en compte le plan d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison sportive</p>	<p><b>20 h</b></p> <p><b>4h Conception de séances</b>            La définition de la performance.            Déterminer les contenus (à sec et dans l'eau) en fonction des objectifs fixés.            La définition, l'importance et l'élaboration des observables en lien avec un niveau de performance régional.  <b>3h</b> En travaux pratiques, préparer par écrit une séance d'entraînement ayant pour objectif, la pratique compétitive jusqu'au niveau régional.            Présentation des séances préparées, construction de séances, échanges avec le groupe.  <b>4h Le travail à sec</b> adapté à des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus, à leur niveau de pratique (départemental et régional) en natation course et aux moyens dont on dispose.            L'intérêt d'un travail à sec pour des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus            L'objectif d'une séance de travail à sec, le choix des exercices et leur organisation dans la séance, la construction d'une séance...            Les différents outils permettant d'évaluer sa séance, un cycle de travail.            L'intérêt de l'Education physique pour des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2), au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus            Les différentes disciplines ou pratiques que l'on peut utiliser à cet âge, la programmation sur une saison  <b>6h Physiologie de l'effort</b> : les filières énergétiques : bases théoriques et prise en compte dans l'entraînement pour une pratique compétitive jusqu'au niveau régional.  <b>3h Les conduites addictives</b>            Définition et présentation des conduites addictives. Réglementation du dopage dans le sport, prévention, déroulement d'un contrôle anti-dopage, les institutions dans la lutte contre le dopage. Informations sur les conduites addictives            Echanges et/ou jeux de rôle, mise en situation pratique d'un contrôle anti-dopage sous la responsabilité du médecin conseillé des services de l'état.</p>		

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 5	<b>Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline</b> A2 – conduite en sécurité du plan d'entraînement et d'une séance A3 – évaluation du plan d'entraînement et de la séance d'entraînement	21 h 30	<p>A2C1 : Conduire en sécurité une séance d'entraînement en prenant en compte le plan d'entraînement afin d'atteindre les objectifs visés</p> <p>A2C2 : Encourager l'autonomie du sportif en le responsabilisant progressivement afin de lui permettre d'être acteur de son projet</p> <p>A2C3 : Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs</p> <p>A3C1 : Analyser l'entraînement réalisé par les sportifs de sa discipline en utilisant des outils d'évaluation adaptés afin de quantifier la charge d'entraînement</p> <p>A3C2 : Evaluer les effets de l'entraînement en utilisant des outils d'évaluation adaptés afin d'apprécier la cohérence du plan d'entraînement et les effets positifs et négatifs de celui-ci</p>	<p><b>20 h</b></p> <p><b>4h Conduite de l'entraînement</b> Rappel et application à une pratique compétitive jusqu'au niveau régional : - de la fiche de présence, fiche de préparation du matériel et organisation des surfaces pédagogiques, - de la communication non verbale (les attitudes) et verbale dans la conduite de la séance, - de l'attitude de l'éducateur, les consignes (la transmission du message), la démonstration, le placement... - du matériel et de son utilisation, - de l'utilisation de critères observables, critères de réussite, - de l'usage de situations de l'Education physique pour le développement de l'enfant.</p> <p><b>3h Travail à sec</b> Faire vivre aux stagiaires une séance de travail à sec adaptée à des enfants au stade 1 "Pré-pubère" (G9-11 ans et F 8 à 10 ans) et au stade 2 « initiation pubère » (F : 10 ans à 11 ans ½ et G 11 ans ½ à 13 ans), au stade 3 "croissance pubertaire" (F 11ans 1/2 à 13 ans et G 13 ans à 14 ans 1/2) , au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus dans sa discipline</p> <p><b>3h Autonomie des pratiquants</b> Les repères et le vocabulaire simples permettant au pratiquant de s'auto évaluer, de décrire sa pratique et ses progrès. Les temps d'échanges dans le temps pédagogique.</p> <p>Les connaissances de bases sur l'environnement de la compétition et les règles en lien avec les premières pratiques compétitives. Exemples de tests repères à ces différents niveaux de pratique. L'accès à l'autonomie : l'auto-évaluation, l'évaluation en binôme.</p> <p><b>2h Hygiène du compétiteur</b> : Importance de l'hygiène du compétiteur (nutrition, sommeil, échauffement, récupération...).</p> <p>Comment amener le pratiquant à prendre en compte cet aspect, le rôle de l'éducateur dans cette éducation.</p> <p><b>4h Quantification</b> La définition, l'importance de l'élaboration des outils d'évaluation de la séance en lien avec une pratique de niveau régional. Quels outils d'évaluation, pertinence de ces outils au regard de ce qu'on veut évaluer, pour une pratique de niveau régional ?</p> <p><b>4h Evaluation entraînement</b> A partir de l'observation des réactions du pratiquant, l'adaptation de sa séance, la proposition de nouvelles situations adaptées face aux réactions observées. Les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional : l'évaluation de fin de séance. Utilisation des outils mis à sa disposition, l'exploitation des résultats, les capacités de transformation d'un groupe. Critique et auto critique de son action. Le bilan de fin de séance, la prise en compte de ce bilan pour l'élaboration de la séance suivante. Adaptation de l'entraînement. Utilisation d'outils d'évaluation dans le cadre des pratiques compétitives jusqu'au niveau régional. Présentation du matériel et son utilisation dans les pratiques compétitives jusqu'au niveau régional.</p>	<p><b>1h30</b> Retours d'alternance sur la conduite de l'entraînement</p>	

# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Toutes les thématiques présentées en bleu sont abordées dans la discipline proposée par l'organisme de formation.

UC	ACTIVITES	Heures prévues	COMPETENCES	CONTENUS ET ATTENTES	Retours d'alternance	Remarques
UC 5	<b>Conduite en sécurité d'un plan d'entraînement et des séances dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline</b> A3 – évaluation du plan d'entraînement et de la séance d'entraînement	7 h	A3C3 : Observer les réactions du sportif en utilisant un œil avisé capable de hiérarchiser les éléments à observer en relation avec la stratégie visée afin de pouvoir adapter le plan d'entraînement, la séance d'entraînement  A3C4 : Analyser la performance en compétition à l'aide des outils d'évaluation et d'analyse de la performance afin d'examiner la cohérence du plan d'entraînement et l'éventuelle nécessité de l'adapter	<b>7 h</b>  <b>4h L'entraînement à l'observation.</b> La hiérarchisation des éléments à observer en relation avec la stratégie visée. En situation pratique : L'apprentissage de l'observation du sportif, la précision dans l'observation, développer le sens critique ("Dis-moi ce que tu vois lorsque tu regardes ce sportif...").  <b>3h Analyse de performance</b> Prise en compte de l'analyse de la performance en compétition : définition, outils d'analyse. Prise en compte de l'analyse de la performance en compétition pour concevoir, réguler son entraînement.		
	<b>TOTAL</b>	<b>260 h</b>		<b>244h</b>	<b>16 h</b>	

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### 3 – L'ALTERNANCE

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation.

On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences "professionnelles" associant des situations de formation (qui se déroulent au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN) et des situations, au sein d'une structure d'alternance, au plus près du réel de l'activité.

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en club,
- l'existence d'un tutorat,
- la mise en œuvre de la formation à partir :
  - o de l'analyse des contraintes de la fonction du Moniteur Sportif de Natation,
  - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club,
  - o d'une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du Moniteur Sportif de Natation. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le Moniteur Sportif de Natation.
  - o de la mise en relation des apprentissages réalisés en centre et en club, les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

#### **a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN et en club**

L'alternance ne se résume pas à une "mise en application" de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en club et validées par leur mise en place dans la fonction du Moniteur Sportif de Natation. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir ....

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en club),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.



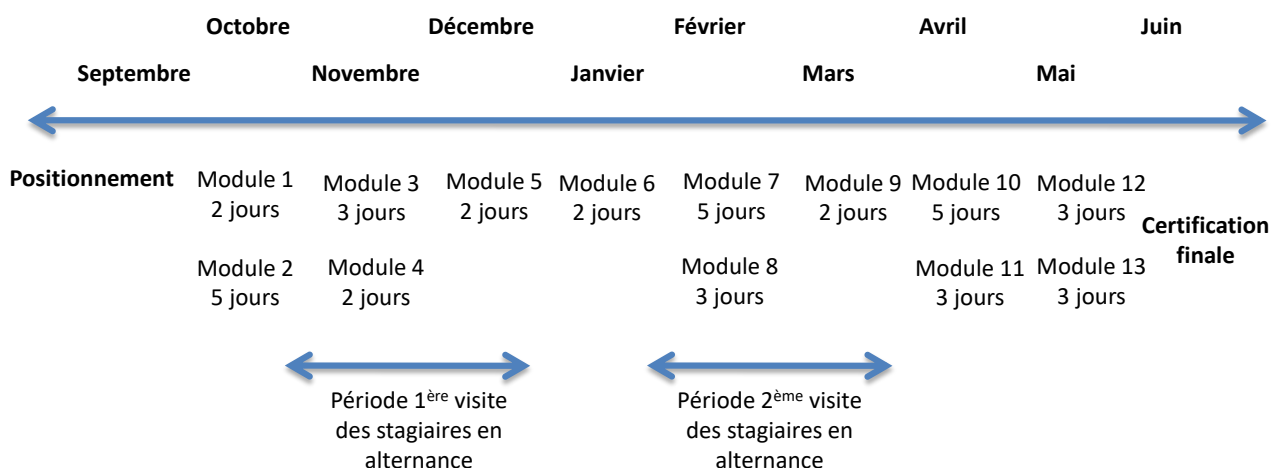
## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Ainsi, l'alternance comprend :

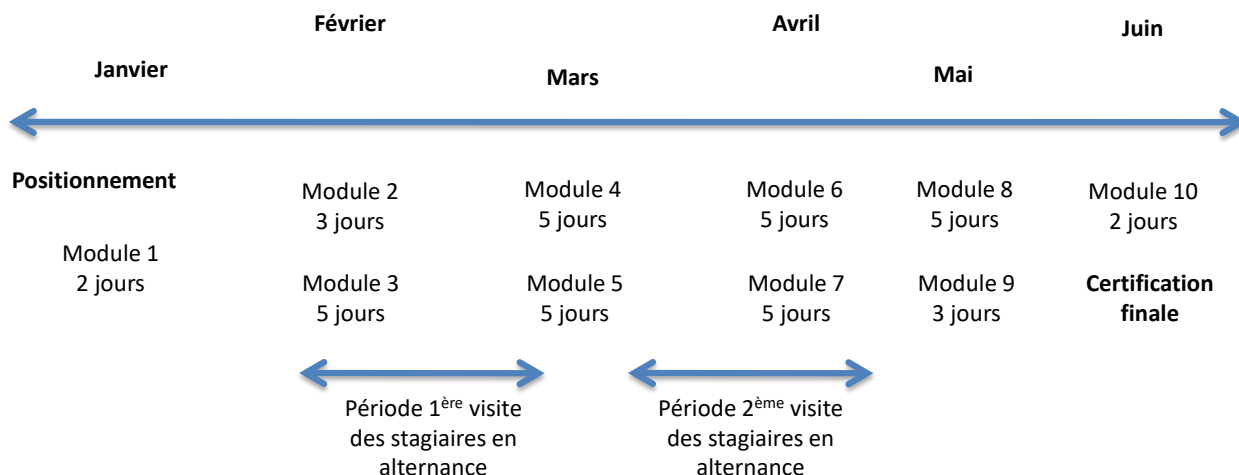
- une formation en centre :
  - o face à face pédagogique,
  - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
  - o échanges de type "retour d'alternance",
- une formation en club : le stage en situation avec tutorat,

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, la formation du Moniteur Sportif de Natation doit être organisée par sessions de formation d'une durée de 5 jours maximum permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Exemple d'organisation de la formation sur une saison sportive :



Exemple d'organisation de la formation sur une période de 6 mois :



## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Dans le cadre de cette formation au Moniteur Sportif de Natation, le stagiaire effectue une mise en situation professionnelle, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum de 210 heures au sein d'un club de la Fédération française de natation. Les groupes sur lesquels se déroule le stage en situation ont pour objectif :

- **Plusieurs groupes sur l'acquisition d'un des tests de l'Ecole de Natation :**  
L'apprentissage des fondamentaux de la natation du premier test de l'Ecole de Natation **ET** la pluridisciplinarité **ET** l'acquisition des différentes nages, virages, départs ainsi que l'environnement de la compétition de sa discipline (UC 5),  
**Sur ces différents groupes de l'Ecole de Natation, 30 heures minimum sont imposées.**
- **1 groupe sur les pratiques compétitives de niveau régional :**  
Les sportifs préparent dans leur discipline les pratiques compétitives du niveau régional.  
**Sur ce ou ces groupes de pratiques compétitives de niveau régional, 155 heures minimum sont imposées.**

**L'alternance comprend également :**

- **un minimum imposé de 15 heures consacrées à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'action simple au sein de la structure d'alternance.**
- **un minimum de 10 heures sur l'accompagnement lors d'un déplacement**  
Il s'agit ici de permettre au stagiaire d'acquérir, au-delà de la formation en centre, les compétences liées à la gestion d'un groupe en déplacement ou en compétition, à la préparation du déplacement et à l'élaboration d'un compte-rendu sur le déroulement de l'action (UC 1).  
Les nageurs du groupe support à la formation au Moniteur Sportif de Natation ayant pour objectif la préparation des pratiques compétitives jusqu'au niveau régional se déplacent généralement à l'extérieur du club. Aussi, le stagiaire en formation au Moniteur Sportif de Natation devra effectuer, lors de sa formation, un ou plusieurs déplacements (encadrement de compétitions) à l'extérieur du club, lui permettant d'acquérir les compétences liées à la gestion d'un groupe en déplacement, à la préparation d'un déplacement et à l'élaboration d'un compte-rendu sur le déroulement de cette action.

En s'appuyant sur le référentiel de certification, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

Dans le cadre de cette alternance, deux visites au minimum par stagiaire, du coordonnateur de la formation ou d'un membre de l'équipe de formation en centre sont utiles et nécessaires.

Celles-ci doivent permettre :

- de créer le lien nécessaire entre la formation en centre et la formation en alternance,
- de régler les éventuelles difficultés rencontrées dans l'organisation de l'alternance,
- de favoriser les échanges entre formateurs en centre, tuteurs, stagiaires.

### **b - La mise en œuvre de la formation**

#### **L'analyse des contraintes de la fonction du Moniteur Sportif de Natation**

L'implication du stagiaire dans la vie du club et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit, comme nous l'avons vu précédemment par une mise en responsabilité progressive.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre, au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN. Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie du club et de son fonctionnement.

### **La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club**

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein du club, le stagiaire est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.

Il est donc essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

### **La mise en relation de ce qui est appris en centre et en club**

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou de l'INFAN, ou au sein du club sont souvent différents, c'est une hypothèse assez souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'en suit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique pour construire des situations de formation en centre.

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes séquences d'apprentissage (en centre et en club).

### **Les outils de suivi**

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN ou INFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes sessions d'acquisitions.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN ou de l'INFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différents clubs les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
  - o le parcours individualisé du stagiaire,
  - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'apprentissage des différentes séquences de formation en centre ou en club,
  - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation....
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein du club...

Afin d'aider les organismes de formation dans la mise en œuvre de la formation, l'INFAN propose des modèles d'outils de suivi du stagiaire.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux et du Moniteur Sportif de Natation dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle opportunité pour le club de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives. L'ERFAN ou l'INFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel.

### 4 – LE TUTORAT

Dans le cadre de la formation en alternance, **le rôle du tuteur est primordial** à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives du club,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN ou l'INFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN ou l'INFAN le parcours du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoir-faire, savoir-être,
- accompagner le stagiaire dans l'acquisition de ses compétences,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes....)
- ...

#### Qualification du tuteur :

La personne assurant la fonction de tuteur possède une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'INFAN ou l'ERFAN.

Les tuteurs des personnes en formation conduisant au Moniteur Sportif de Natation doivent être titulaires au minimum d'une qualification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités de la natation.

### 5 – QUALIFICATIONS DES PERSONNES EN CHARGE DE LA FORMATION

Les personnes identifiées en qualité d'experts par le DTN de la FFN ou son représentant peuvent intervenir en qualité de formateur lors de la formation conduisant à la délivrance du titre de Moniteur Sportif de Natation à condition :

- D'être titulaire, au minimum, d'une certification professionnelle **de niveau 4 dans le champ du métier visé ;**
- OU de justifier d'une expertise professionnelle dans un champ spécifique autonome participant aux compétences attendues du métier visé.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### 6 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

#### Pourquoi un processus de certification ?

Elaborer un processus de certification à l'échelle nationale a été une volonté de la commission formation de cadres et des ERFAN. L'objectif réside dans la volonté pour la Fédération française de natation de garantir l'équité des candidats sur l'échelle nationale. Les brevets fédéraux de la fédération et le Moniteur Sportif de Natation donnent des dispenses importantes sur les diplômes d'Etat actuels, c'est pourquoi la mise en œuvre d'une certification nationale est fondamentale.

Les 5 unités capitalisables du Moniteur Sportif de Natation sont certifiées par un nombre d'épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire du Moniteur Sportif de Natation et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluation certificative ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable.

Pour chacune des différentes épreuves, le résultat du candidat apparaîtra sous la forme "**Acquis**" ou "**Non Acquis**".

Les UC non validées imposent à l'ERFAN ou à l'INFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes.

La durée des épreuves de certification n'est pas intégrée dans le volume horaire de la formation.

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme.

Pour toutes les épreuves d'évaluation certificative, les commissions d'évaluation sont composées de :

- Deux personnes dont :
  - Un représentant de l'ERFAN professionnel de l'activité
  - Le CTS de la région ou son représentant

Les membres de chaque commission d'évaluation sont proposés par l'ERFAN ou l'INFAN et leur désignation est validée par le Directeur Technique National.

#### **Qualifications des personnes membres des commissions d'évaluation**

Les personnes identifiées en qualité d'experts par le DTN de la FFN ou son représentant (personne titulaires au minimum d'une qualification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités de la natation), peuvent intervenir en qualité d'évaluateurs lors des différentes évaluations conduisant à la délivrance de la certification de Moniteur Sportif de Natation.

Les commissions d'évaluation transmettent les rapports d'évaluation des différentes épreuves des unités capitalisables au jury plénier.

A l'issue de l'organisation par l'ERFAN ou par l'INFAN de l'ensemble des épreuves, un jury plénier national, constitué sous la responsabilité du Directeur Technique National, valide ou non l'attribution du titre de Moniteur Sportif de Natation.

**ATTENTION : Pour accéder à la validation d'une UC, le candidat doit être en possession :**

- **d'un livret de formation au Moniteur Sportif de Natation en cours de validité**
- **d'une attestation de réalisation des heures de formation en centre et des heures d'alternance en club correspondantes à l'UC à valider.**

#### **a – Le jury plénier national**

Version au 26 février 2020

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Un jury plénier est organisé au niveau national et se réunit plusieurs fois par an, autant que de besoin. Il se compose :

- Président du jury : le Directeur Technique National ou son représentant,

Membres composant le jury :

- Un Conseiller Technique Sportif, membre extérieur,
- Un représentant de l'INFAN, membre extérieur,
- Un représentant des ERFAN,
- Un ou des représentants des principaux employeurs, membre(s) extérieur(s)
- Un ou des représentants des employés, membre(s) extérieur(s).

### **b – Les différentes épreuves de certification du Moniteur Sportif de Natation**

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN ou l'INFAN en fin de formation.

**UC 1 : Encadrer un groupe en sécurité**

- Epreuve n°1 : Test de sécurité  
Epreuve n°2 : Epreuve physique technique  
Epreuve n°3 : Entretien  
Epreuve n°4 : Rapport de stage

**UC 2 : Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives**

- Epreuve 1 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

**UC 3 : S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial**

- Epreuve n°1 : Création d'un support de communication suivie d'un entretien  
Epreuve n°2 : Mise en situation professionnelle pour la gestion administrative et technique  
Epreuve n°3 : Présentation par le stagiaire de son projet d'action suivie d'un entretien

**UC 4 : S'impliquer dans la formation des cadres au sein d'un club**

- Epreuve n°1 : Entretien

**UC 5 : entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional**

- Epreuve n°1 : Séance d'entraînement suivie d'un entretien

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Description détaillée des différentes épreuves et modalités de la certification :

### UC 1

#### Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°1

**Type de l'épreuve n°1 :** Test de sécurité

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve physique se déroule en structure d'alternance. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime,

Lorsque le candidat a effectué seul la sortie de l'eau, il doit enchaîner sur la sécurisation de la victime.

Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales puis explique succinctement sa démarche aux évaluateurs en effectuant les gestes de premiers secours.

Dates :

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN, professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau. Ainsi, le candidat :**
  - réalise un départ libre du bord du bassin,
  - puis sans temps d'arrêt, réalise un parcours de 25 mètres en nage libre en surface,
  - enchaîne avec une plongée dite "en canard",
  - récupère le mannequin,
  - remonte le mannequin à la surface avec une prise ferme et face du mannequin hors de l'eau,
  - récupère par une prise adaptée une personne de sa tranche d'âge,
  - remorque la victime avec efficacité sur une distance de 25 mètres,
  - lors du remorquage, la face de la victime est hors de l'eau sur toute la distance,
  - effectue le remorquage avec une prise ferme,
  - parle à la victime pour la rassurer,
  - effectue seul la sortie de la victime de l'eau avec une technique adaptée à la situation,
- **Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime. Ainsi, le candidat :**
  - place la victime dans un lieu sécurisé à l'aide d'une technique adaptée à la situation,
  - vérifie les fonctions vitales avec efficacité,
  - effectue des gestes de premiers secours adaptés au bilan qu'il a réalisé.



### UC 1

#### Encadrer un groupe en sécurité

#### Epreuve certificative n°2

**Type de l'épreuve n°2 :** Epreuve physique technique

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve physique se déroule en club. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Durée de l'épreuve : 5 minutes maximum par candidat

L'épreuve consiste à réaliser un test de l'ENF 3 Pass'compétition dans l'une des différentes disciplines de la FFN : natation course (100 mètres 4 nages FINA), natation synchronisée, plongeon ou water-polo, conformément aux critères de réussite définis dans la grille d'évaluation du test.

**A noter :** le titulaire d'un test de ENF3 Pass'compétition de la FFN ou d'une attestation de 100 mètres 4 nages est dispensé de l'épreuve certificative n°2 du bloc de compétence n°1 : encadrer un groupe en sécurité

Dates :

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de la discipline,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Maîtrise le test de l'ENF 3 Pass'compétition Natation Course (100 m 4N FINA)**
  - Valide le test de l'ENF 3 Pass'compétition Natation Course (100 mètres 4 nages FINA)

OU

- **Maîtrise le test de l'ENF 3 Pass'compétition Natation Synchronisée**
  - Valide le test de l'ENF 3 Pass'compétition Natation Synchronisée sur la base des critères de réussite du test de l'ENF 3 Pass'compétition Natation Artistique

OU

- **Maîtrise le test de l'ENF 3 Pass'compétition Plongeon**
  - Valide le test de l'ENF 3 Pass'compétition Plongeon sur la base des critères de réussite du test de l'ENF 3 Pass'compétition Plongeon

OU

- **Maîtrise le test de l'ENF 3 Pass'compétition Water-polo**
  - Valide le test de l'ENF 3 Pass'compétition Water-polo sur la base des critères de réussite du test de l'ENF 3 Pass'compétition Water-polo

### UC 1

#### Encadrer un groupe en sécurité

#### Epreuve certificative n°3

**Type de l'épreuve n°3 :** Entretien

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cet entretien se déroule en structure d'alternance. Il est réalisé individuellement par chaque candidat.

L'entretien porte sur les règles de sécurité, les moyens de contrôle de leur application ainsi que sur la prévention et l'action à réaliser dans les cas de maltraitance physique ou morale.

Durée de l'entretien : 15 minutes maximum par candidat

Dates :

L'entretien se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN, professionnel de l'activité
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Contrôler l'application du respect des règles de sécurité liées à la pratique en organisant des contrôles ponctuels afin d'éviter tous risques d'accidents**
  - Le candidat mobilise à bon escient les connaissances liées aux règles de sécurité
  - Le candidat répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité
- **Prévenir et agir dans les cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants**
  - Le candidat propose, à partir d'une étude de cas définie par le jury, dans le domaine de la maltraitance physique ou morale, des exemples cohérents et adaptés d'action de prévention et de conduite à tenir pour préserver l'intégrité des pratiquants

### UC 1

#### **Encadrer un groupe en sécurité Epreuve certificative n°4**

**Type de l'épreuve n°4 :** Rapport de stage

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Le candidat élabore un rapport portant sur l'organisation d'un stage réalisé auprès de sportifs de la structure d'alternance et sur l'encadrement d'un groupe de mineurs.

#### **Etape 1 de l'épreuve : recevabilité du dossier**

Le rapport de stage est rédigé individuellement par chaque candidat, et porte autant sur l'organisation que sur la conduite du stage, réalisé sous la responsabilité du tuteur. Le candidat remet son rapport au coordonnateur de la formation qui doit valider la recevabilité du dossier et notamment qu'il est bien conforme aux attendus de l'épreuve.

#### **Forme du rapport :**

Le document de 15 pages maximum (hors page de garde, annexes et sommaire) rendu devra être dactylographié en police "Calibri" ou "Times New Roman", soit en taille 12, interligne 1, soit en taille 11, interligne 1,5 paginé. Plusieurs parties apparaîtront et seront titrées, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.

Le dossier devra être rendu en version informatique.

#### **Contenu du rapport :**

Le rapport devra comporter au minimum les éléments suivants

- La présentation des démarches administratives effectuées,
- La prise en compte des connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe,
- La présentation des moyens matériels et humains prévus,
- L'application des règles de sécurité dans la mise en place des activités,
- La gestion de la dynamique du groupe,
- Le budget prévisionnel,
- L'analyse de la conduite et du déroulement du stage,
- Les difficultés rencontrées dans le déroulement du stage,
- L'évaluation du stage.

Seul le candidat ayant satisfait à l'étape 1 peut se présenter à l'étape 2 de l'épreuve.

#### **Etape 2 de l'épreuve : évaluation certificative**

Les membres de la commission d'évaluation évaluent le rapport de stage à l'aide de la grille d'évaluation.

#### **Dates :**

Dépôt initial du dossier (**date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**)

Dépôt du dossier pour une éventuelle remédiation (**date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**).

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de la discipline,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

### **Etape 1 de l'épreuve : recevabilité du dossier :**

- **Réaliser un rapport de stage afin de communiquer sur le déroulement de l'action, son analyse et son évaluation à l'aide d'un support écrit,**
  - Le candidat respecte la commande dans la forme du rapport qu'il propose,
  - Il présente un rapport structuré, clair, illustré et argumenté,
  - Il présente une analyse complète et argumentée sur la conduite et le déroulement du stage,
  - Il présente notamment les points positifs et négatifs sur la conduite et le déroulé du stage.

### **Etape 2 de l'épreuve : évaluation certificative**

- **Organiser l'accompagnement d'un groupe en déplacement ou en stage en se référant aux connaissances réglementaires liées à l'encadrement d'un groupe afin d'assurer la sécurité des pratiquants**
  - Le candidat démontre qu'il organise un stage en prenant en compte à bon escient la réglementation liée à l'encadrement d'un groupe,
  - Le candidat démontre son efficacité dans les démarches administratives qu'il effectue auprès des différentes autorités,
  - Le candidat utilise à bon escient les outils mis à sa disposition pour effectuer les réservations des moyens matériels et humains,
  - Le candidat réalise un budget prévisionnel,
  - il démontre son efficacité dans la planification de l'organisation du stage,
- **Gérer un groupe en déplacement ou en stage en appliquant les règles de sécurité et de fonctionnement d'un groupe afin d'assurer la sécurité et de créer un esprit collectif,**
  - Le candidat démontre son efficacité dans l'application des règles de sécurité et de fonctionnement du groupe,
  - Le candidat démontre que son action et son attitude dans la gestion de la dynamique de groupe permettent de créer un esprit collectif,
  - Démonstre son efficacité dans la gestion de la logistique et des besoins matériels.

### UC 2

#### **Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives** **Epreuve certificative n°1**

**Type d'épreuve n°1 :** Séance pédagogique suivie d'un entretien

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance du candidat sur un des groupes de l'Ecole de Natation. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

**Déroulement :** 5 jours minimum avant le début de l'épreuve, le candidat tire au sort le niveau du groupe (de l'Ecole de Natation sous la responsabilité de l'ERFAN ou de l'INFAN).

**Etape 1 de l'épreuve : projet pédagogique.**

Le candidat remet aux évaluateurs avant le début de l'épreuve, le projet pédagogique du groupe tiré au sort, afin de lui permettre de resituer la séance proposée à l'intérieur de celui-ci.

**Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance.**

Le candidat prépare une fiche de séance faisant apparaître au minimum son objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes.

Cette fiche de séance est également remise aux évaluateurs avant le début de l'épreuve.

Seul le candidat ayant satisfait aux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.

**Etape 3 de l'épreuve : Conduite d'une séance pédagogique suivie d'un entretien**

**Durée de l'épreuve :**

Séance : 30 minutes minimum

Entretien : 20 minutes maximum

**Effectif de participants :** 6 minimum correspondant obligatoirement au niveau du groupe tiré au sort.

**3.1) Séance pédagogique :**

Le candidat doit être capable de conduire une séance pédagogique en lien avec le groupe tiré au sort. Cette épreuve se déroulera au sein de la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition des compétences visées dans l'un des tests de l'Ecole de Natation ou l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages.

**Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.**

**3.2) Entretien :**

L'entretien est réalisé à partir de la séance et porte sur la conception, la conduite, l'évaluation de sa séance au regard du projet pédagogique. Ainsi le candidat présente ses choix éducatifs et pédagogiques mis en œuvre dans la séance. Il évalue son action.

Le candidat doit proposer 3 dates possibles pour l'évaluation de sa séance au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

En cas d'échec, le candidat devra proposer 3 nouvelles dates de demande d'évaluation au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

*(Rappel, le titulaire d'un BF2 de la FFN est dispensé de l'épreuve n°1 de l'UC2).*

Dates :

- Période initiale pour l'épreuve n°1 de l'UC2 :
  - \* **date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**
- Période de remédiation pour l'épreuve n°1 de l'UC2 :
  - \* **A partir du résultat connu de l'épreuve initiale jusqu'au (date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN).**

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes dont :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN, professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

**Etape 1 de l'épreuve : projet pédagogique et Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance :**

- **Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte le projet pédagogique de l'Ecole de Natation, les caractéristiques des pratiquants et les moyens dont on dispose**
  - Le candidat remet le projet pédagogique du groupe tiré au sort,
  - Le candidat remet une fiche de séance construite en cohérence avec le projet pédagogique,
  - Il remet une séance répondant aux objectifs fixés dans le cadre de l'Ecole de Natation,
  - Il remet une séance présentant clairement le ou les objectifs choisis, adaptés au niveau du groupe, avec des situations progressives et adaptées,
- **Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés en prenant en compte la transversalité des pratiques,**
  - Le candidat remet une séance prenant en compte la transversalité des pratiques,

**Etape 3 de l'épreuve : Conduite d'une séance pédagogique suivie d'un entretien**

- **Conduire en sécurité une séance permettant de mobiliser les pratiquants et d'atteindre les objectifs fixés,**
  - Le candidat respecte l'objectif de séance qu'il s'est fixé,
  - Il met en place des situations en lien avec l'objectif de séance et adaptées au niveau du groupe,
  - Il met en place des situations prenant en compte la transversalité des pratiques,
  - Il réalise une progression pédagogique cohérente dans la mise en place de sa séance,
  - Il assure la sécurité des pratiquants dans la conduite de sa séance,
  - Il utilise à bon escient des observables précis pour évaluer le comportement des pratiquants,

- **Encourager les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les**

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

**pratiquants, de leur permettre de progresser en proposant des situations variées et adaptées,**

- Le candidat utilise une organisation de l'espace et du temps et des méthodes pédagogiques qui génèrent de l'activité, du dynamisme et de l'intérêt,
- **Gérer les phénomènes liés à l'activité du groupe et aux comportements des publics afin d'éviter tous conflits, et de permettre au groupe d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en permettant à chacun de s'exprimer et d'être entendu,**
  - Le candidat gère avec efficacité les phénomènes de groupe,
- **Réaliser, à l'aide d'une analyse, un bilan de sa séance pédagogique afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints,**
  - Le candidat analyse avec pertinence les intérêts et objectifs de sa séance au regard du concept de l'Ecole de Natation,
  - Il évalue et analyse sa séance avec pertinence,
- **Identifier, à partir de l'analyse de sa séance, les perspectives d'évolution permettant de conserver une cohérence dans sa progression pédagogique,**
  - Le candidat identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées

### UC 3

#### **S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial** **Epreuve certificative n°1**

**Type de l'épreuve n°1 :** Création d'un support de communication suivie d'un entretien

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve se déroule en structure d'alternance. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Elle porte sur la création d'un support de communication présentant le fonctionnement et les activités du club et servant de support à un entretien.

#### **Etape 1 de l'épreuve : création d'un support de communication**

Le candidat crée un support de communication présentant le fonctionnement et les activités du club. Il choisit le type de support qu'il souhaite pour transmettre l'information (texte, musique, son, image, vidéo...).

Le support de communication choisi par le candidat doit respecter les règles de la communication visuelle ou les règles des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Le candidat remet au coordonnateur de la formation le support de communication qu'il a réalisé.

#### **Etape 2 de l'épreuve : entretien**

Le support de communication n'est pas évalué sur cette étape n°2, il l'a déjà été sur l'étape 1 de cette UC3. Il sert donc uniquement de base à l'entretien qui porte sur le fonctionnement du club, l'organisation et la gestion administrative des activités en se référant aux connaissances liées à l'environnement du club et à la réglementation des activités aquatiques.

Durée de l'épreuve : 15 minutes maximum par candidat.

#### Dates :

Dépôt initial du support de communication **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

Dépôt du support de communication pour une éventuelle remédiation **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN).**

L'épreuve orale se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN).**

#### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant



## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Créer des supports de communication afin de présenter le fonctionnement et les activités au sein du club en se référant aux règles de la communication visuelle**
  - Le candidat fournit un support de communication adapté
  - Il fournit un support de communication respectant les règles de la communication visuelle ou les règles des NTIC
  - Il apporte dans le support de communication choisi des informations utiles en lien avec le fonctionnement et les activités du club
- **Expliquer, à l'aide d'un support écrit ou des NTIC, le fonctionnement et les activités du club afin de renseigner les différents publics**
  - Le candidat démontre qu'il utilise à bon escient un support écrit ou des NTIC pour renseigner les différents publics
  - Le candidat présente le fonctionnement et les activités de son club à l'aide du support de communication qu'il a réalisé
  - Il analyse avec pertinence le fonctionnement de son club
- **Orienter le public afin de faciliter son intégration au sein du club en respectant les spécificités et les caractéristiques de chaque public**
  - Le candidat démontre son efficacité dans la prise en compte des caractéristiques des différents publics pour les orienter avec pertinence et faciliter leur intégration au sein du club
- **Conseiller les dirigeants afin de leur apporter un soutien dans la gestion administrative du club en se référant aux connaissances liées à l'environnement du club et à la réglementation des activités aquatiques**
  - Le candidat démontre par une maîtrise de ses connaissances liées à l'environnement du club et à la réglementation des activités aquatiques qu'il conseille à bon escient les dirigeants du club,
- **Echanger les informations afin de contribuer à la gestion administrative et technique des licenciés en communiquant avec les différents acteurs au sein du club lors des réunions de travail**
  - Le candidat démontre qu'il communique avec pertinence avec les différents acteurs au sein du club lors des réunions de travail
  - Il démontre qu'il contribue avec efficacité à la gestion administrative et technique des pratiquants

### UC 3

#### **S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial** **Epreuve certificative n°2**

**Type de l'épreuve n°2 :** Mise en situation professionnelle pour la gestion administrative et technique

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve de mise en situation professionnelle se déroule en structure d'alternance. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

#### **Etape 1 de l'épreuve : mise en situation professionnelle pour l'enregistrement de tests de l'Ecole de Natation.**

A l'issue de l'organisation d'une session du premier des tests de l'Ecole de Natation organisés au sein de la structure d'alternance, le candidat enregistre sur le logiciel fédéral les résultats du test de plusieurs pratiquants dont il a la charge sur les différents groupes de la première étape des tests de l'Ecole de Natation.

Durée de l'épreuve : 15 minutes maximum par candidat.

#### **Etape 2 de l'épreuve : mise en situation professionnelle pour l'enregistrement d'une licence FFN**

Le candidat enregistre sur le logiciel fédéral au moins une licence au sein de la structure d'alternance.

Durée de l'épreuve : 15 minutes maximum par candidat.

#### Dates :

L'épreuve de mise en situation professionnelle se déroule (**période à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**)

La remédiation aura lieu (**période à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**).

#### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Gérer les résultats des tests de l'Ecole de Natation, en utilisant les outils informatiques de la fédération afin de répertorier l'ensemble des titulaires des tests**
  - Le candidat enregistre sans erreur sur le logiciel fédéral les résultats d'une session de passage du premier des tests de l'Ecole de Natation
- **Gérer, en utilisant les outils informatiques de la fédération, les licenciés du club afin d'apporter un soutien dans la gestion administrative des pratiquants**
  - Le candidat enregistre sans erreur au moins une licence sur le logiciel fédéral

### UC 3

#### **S'impliquer dans le fonctionnement d'un club intégré dans son environnement territorial** **Epreuve certificative n°3**

**Type de l'épreuve n°3 :** Présentation par le stagiaire de son projet d'action, suivie d'un entretien

#### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cette épreuve se déroule en centre. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

Elle porte sur la réalisation d'un projet d'action simple mis en œuvre par chaque candidat individuellement au sein de sa structure d'alternance.

Le candidat choisit un projet d'action simple (organisation d'une soirée d'animation, d'une action porte ouverte, d'un loto, d'une action dans le cadre de la nuit de l'eau...). Il conçoit, conduit et évalue un projet d'action simple. Le projet doit donc avoir été réalisé avant l'épreuve.

#### **Etape 1 de l'épreuve : Réalisation d'un support à sa présentation**

A l'issue de la réalisation de son projet, le candidat crée un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

#### **Etape 2 de l'épreuve : Présentation**

Le candidat présente, à l'aide d'un support basé sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, son projet d'action réalisé au sein de sa structure d'alternance.

#### **Etape 3 de l'épreuve : entretien**

A l'issue de sa présentation, le candidat participe à un entretien. L'entretien porte sur la conception, la conduite et l'évaluation du projet d'action.

#### **Durée de l'épreuve :**

- Etape 2 présentation : 15 minutes maximum
- Etape 3 entretien : 20 minutes maximum

#### **Dates :**

L'épreuve se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

#### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Réaliser un support afin de présenter la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'action mené au sein du club en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication**
  - Le candidat propose une présentation structurée et claire
  - Il utilise avec efficacité les nouvelles technologies de l'Information et de la communication
- **Effectuer un diagnostic au sein du club afin de réaliser un projet d'action simple en prenant en compte le projet du club, et tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'action**
  - Le candidat effectue un diagnostic précis et clair lui permettant de définir ses objectifs et tâches à réaliser
- **Déterminer les objectifs et les tâches permettant d'exécuter un projet d'action simple en prenant en compte le diagnostic réalisé**
  - Le candidat fixe des objectifs clairs et précis et des tâches adaptées en lien avec le diagnostic réalisé
- **Concevoir un budget prévisionnel afin de disposer d'un outil de pilotage financier en déterminant les charges et les produits liés au projet d'action**
  - Le candidat présente un budget équilibré en recettes et dépenses évoquant les principaux postes en relation avec l'action
- **Programmer les étapes de la réalisation d'un projet d'action en élaborant un tableau de bord afin de suivre l'avancement des différentes tâches**
  - Le candidat établit un tableau de bord cohérent et réaliste des tâches à effectuer
- **Conduire un projet d'action permettant de répondre à un besoin identifié en coopérant avec les différents acteurs du club**
  - Le candidat démontre son efficacité dans sa manière de conduire son projet d'action
  - Il démontre qu'il conduit son projet d'action en coopérant avec pertinence et efficacité avec les différents acteurs du club
- **Gérer les différentes étapes du projet d'action en effectuant un suivi régulier afin de pouvoir procéder aux régulations nécessaires**
  - Le candidat met en place des outils d'évaluation adaptés lui permettant d'effectuer des régulations judicieuses dans le suivi de son projet d'action
- **Evaluer un projet d'action afin d'effectuer un bilan et de définir d'éventuelles perspectives à l'aide d'indicateurs d'évaluation**
  - Le candidat évalue avec pertinence et efficacité son projet d'action
- **Produire un bilan en mesurant les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints afin de rendre compte de son action**
  - Le candidat détermine et analyse les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus
- **Identifier, à partir du bilan réalisé des perspectives d'évolution afin d'envisager la mise en œuvre d'un nouveau projet d'action**
  - Le candidat identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées

### UC 4

#### **S'impliquer dans la formation des cadres au sein du club Epreuve certificative n°1**

**Type de l'épreuve n°1 :** Entretien

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

Cet entretien se déroule en centre. Il est réalisé individuellement par chaque candidat. Après avoir situé son rôle et sa mission au sein du club dans le domaine de la formation des cadres, le candidat participe à un entretien portant sur l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire au sein d'un club.

Durée de l'entretien : 20 minutes maximum par candidat

Dates :

L'entretien se déroule **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**

La remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

**Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN professionnel de l'activité,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Organiser l'accueil d'un stagiaire en lui présentant le club dans son environnement afin de lui permettre de s'intégrer au sein du club**
  - Le candidat démontre que l'organisation de l'accueil d'un stagiaire permet l'intégration de celui-ci au sein du club
- **Intégrer un stagiaire au sein du club en valorisant son action afin de lui permettre de collaborer avec les différents acteurs**
  - Le candidat utilise des moyens efficaces pour intégrer un stagiaire au sein du club
- **Transmettre la culture associative au stagiaire en partageant avec lui les valeurs du club afin de faciliter son intégration**
  - Le candidat présente des exemples de situations lui permettant de justifier sa capacité à transmettre la culture associative et les valeurs du club
- **Promouvoir les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République en valorisant la solidarité, le respect et la tolérance, l'engagement et la prise de responsabilité afin d'agir ensemble vers un but commun**
  - Le candidat promeut avec efficacité dans son action les principes d'éthique du sport et les valeurs de la République
- **Guider le stagiaire en l'amenant à réaliser une analyse de sa propre expérience au sein du club afin de lui permettre de situer le rôle et la mission du tuteur dans le cadre de la formation fédérale et professionnelle**
  - Le candidat situe son rôle et sa mission réelle au sein du club dans le domaine de la formation des cadres

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

- **Evaluer le parcours du stagiaire (sa progression, ses acquis, ses lacunes) en utilisant les outils de suivi et d'évaluation de la fédération afin de permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires**
  - Le candidat effectue une analyse précise des outils utilisés pour évaluer le parcours de formation d'un stagiaire au sein du club

### UC 5

#### **Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional** **Epreuve certificative n°1**

**Type d'épreuve n°1 :** Séance d'entraînement suivie d'un entretien

Cette épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance du candidat. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.

**Conditions de déroulement de l'épreuve :**

**Etape 1 de l'épreuve : Mise à disposition du plan d'entraînement.**

Le candidat remet aux évaluateurs avant le début de l'épreuve, le plan d'entraînement du groupe, afin de lui permettre de resituer la séance d'entraînement proposée à l'intérieur de celui-ci.

**Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance.**

Le candidat prépare une fiche de séance, resituée dans le plan d'entraînement défini et faisant apparaître l'objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes.

Cette fiche de séance est également remise aux évaluateurs avant le début de l'épreuve.

Seul le candidat ayant satisfait aux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.

**Etape 3 de l'épreuve : Conduite d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien**

**Durée de l'épreuve :**

Séance : 45 minutes minimum

Entretien : 30 minutes maximum

**Effectif de participants :** 6 nageurs minimum de niveau régional.

**3.1) Séance d'entraînement :**

Le candidat doit être capable de conduire en sécurité une séance d'entraînement en lien avec les pratiques compétitives de niveau régional dans la discipline de son choix. Cette évaluation se déroulera avec comme public support un groupe de nageurs ayant pour objectif la préparation de compétitions de niveau régional dans sa discipline et de catégories espoirs ou relève. Les Maîtres ne peuvent pas être public support à cette épreuve.

**Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.**

**3.2) Entretien :**

L'entretien réalisé à partir de la séance d'entraînement porte :

- sur la conduite et l'évaluation de sa séance,
- l'analyse de l'effet de l'entraînement au cours de sa séance,
- la mobilisation des connaissances spécifiques.

Le candidat doit proposer 3 dates possibles pour l'évaluation de sa séance au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

En cas d'échec, le candidat devra proposer 3 nouvelles dates de demande d'évaluation au coordonnateur de la formation avant le **(date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN)**.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### Dates :

- Période initiale pour l'épreuve n°1 de l'UC5:
  - \* **date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN**
- Période de remédiation pour l'épreuve n°1 de l'UC5:
  - \* **A partir du résultat connu de l'épreuve initiale jusqu'au (date à définir par l'ERFAN ou l'INFAN).**

### **Composition de la commission d'évaluation :**

- Deux personnes dont :
  - Un représentant de l'ERFAN ou de l'INFAN, professionnel de la discipline,
  - Le CTS de la région ou son représentant

Au regard des compétences évaluées et reprises ici en gras, les critères d'évaluation sont :

- **Concevoir une séance d'entraînement, en prenant en compte le plan annuel d'entraînement, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés sur la saison sportive**
  - Le candidat remet une fiche de séance construite en cohérence avec le plan d'entraînement
  - Le candidat remet une fiche de séance répondant aux objectifs fixés dans le cadre d'une pratique compétitive de niveau régional
  - Le candidat remet une fiche de séance proposant des outils d'évaluation pertinents
- **Conduire en sécurité une séance d'entraînement en prenant en compte le plan annuel d'entraînement afin d'atteindre les objectifs visés**
  - Le candidat met en œuvre une séance adaptée et sécurisée conformément au plan d'entraînement
  - Le candidat respecte l'objectif de séance qu'il s'est fixé
  - Le candidat met en place des situations en lien avec l'objectif de séance et adaptées au niveau du groupe
  - Le candidat réalise une progression pédagogique cohérente dans la mise en place de sa séance
  - Le candidat assure la sécurité des sportifs dans la conduite de sa séance
- **Observer les réactions du sportif en utilisant un œil avisé capable de hiérarchiser les éléments à observer en relation avec la stratégie visée afin de pouvoir adapter le plan d'entraînement, la séance d'entraînement**
  - Le candidat utilise à bon escient des observables précis pour évaluer le comportement des sportifs
- **Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs**
  - Le candidat répond avec pertinence aux questions relatives à la maîtrise des connaissances concernant la prévention et la lutte contre le dopage et les conduites addictives



## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

- **Analyser l'entraînement réalisé par les sportifs de sa discipline en utilisant des outils d'évaluation adaptés afin de quantifier la charge d'entraînement**
  - Le candidat analyse avec pertinence les intérêts et objectifs de sa séance au regard du programme sportif et des règlements sportifs de sa discipline
  - Il évalue avec efficacité les moyens qu'il utilise pour quantifier l'entraînement
  - Il évalue avec pertinence les effets de son action pédagogique
  - Le candidat justifie avec un argumentaire cohérent l'analyse de sa séance
- **Analyser la performance en compétition à l'aide des outils d'évaluation et d'analyse de la performance afin d'examiner la cohérence du plan d'entraînement et l'éventuelle nécessité de l'adapter**
  - Le candidat mobilise à bon escient les connaissances spécifiques liées à l'activité, aux sportifs et à la pédagogie
  - Il évalue avec efficacité les moyens qu'il utilise pour analyser la performance en compétition

### 7 – LA FORMATION CONTINUE DU MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Moniteur Sportif de Natation. Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

**Exemple** : j'obtiens mon Moniteur Sportif de Natation le 15 juin 2020, la date d'édition de mon diplôme est le 20 septembre 2020, je dois suivre la formation continue avant le 31 décembre 2022.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN.

La capacité à exercer les compétences en lien avec la certification du Moniteur Sportif de Natation est soumise au suivi de la formation continue.

Cette formation continue comprend :

- une demi-journée de sauvetage et sécurité :
  - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique à partir de cas concrets,
- une journée ½ de mise à jour des connaissances pédagogiques.

Les personnes assurant la formation continue des titulaires du Moniteur Sportif de Natation sont, au minimum, titulaires d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ des activités aquatiques et de la natation.

Pour la partie sauvetage et sécurité l'organisme de formation peut, pour les stagiaires souhaitant attester du suivi de cette partie de la formation continue :

- organiser une ½ journée de sauvetage et sécurité regroupant les stagiaires de différents niveaux de Brevets fédéraux,
- proposer aux stagiaires de s'inscrire sur la ou les ½ journée(s) de cas concrets prévue dans le cadre de la formation initiale des BF2 ou BF3 ou BF4. Le test de sécurité doit alors également être mis en place,
- prendre également en compte la formation continue annuelle du PSE 1 mais uniquement si celle-ci se déroule en piscine sous la forme d'une mise en situation pratique à partir de cas concrets et si elle intègre la réalisation du test de sécurité.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Pour la partie concernant la mise à jour des connaissances pédagogiques, l'organisme de formation peut pour les stagiaires souhaitant attester du suivi de cette partie de la formation continue :

- organiser une journée ½ spécifique à la mise à jour des connaissances pédagogiques dans le cadre de la formation continue MSN,
- prendre en compte toutes actions de formation continue suivie par le stagiaire s'il fournit une attestation de formation en lien avec les compétences pédagogiques du Moniteur Sportif de Natation. L'attestation doit faire apparaître l'organisme de formation, la date, le lieu, le ou les thèmes abordés et le volume horaire de la formation.

Il est donc essentiel que tous les organismes mettant en place des actions de formation continue, des colloques, séminaires etc. délivrent aux stagiaires une attestation de formation faisant apparaître l'organisme de formation, la date, le lieu, le ou les thèmes abordés et le volume horaire de la formation.

Le titulaire du Moniteur Sportif de Natation en capacité de fournir à l'INFAN, une ou plusieurs attestations de formation, correspondant aux exigences de la demi-journée de formation dans le domaine du sauvetage et de la sécurité et aux exigences de la journée ½ de mise à jour des connaissances pédagogiques, en lien avec les compétences pédagogiques visées, se voit délivrer par l'INFAN, l'attestation de formation continue du Moniteur Sportif de Natation. **Toutes les demandes d'attestation de formation continue doivent être renvoyées à l'INFAN au plus tard pour le 31 janvier de chaque année.**

**A noter :** l'INFAN assurera un suivi annuel afin de communiquer aux ERFAN la liste des diplômés au titre de Moniteur Sportif de Natation concernés par la formation continue sur l'année en cours.

D'autre part, le titulaire du titre de Moniteur Sportif de Natation doit suivre chaque année la formation continue du PSE 1 afin de conserver ses prérogatives d'exercice.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

### CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

#### 1 – PRINCIPES

Les personnes déjà titulaires de certains diplômes bénévoles ou professionnels, peuvent, lors de leur inscription au Moniteur Sportif de Natation se voir attribuer la dispense d'une ou plusieurs UC ou une équivalence du titre de Moniteur Sportif de Natation.

Les dispenses permettent aux candidats de ne pas suivre les volumes horaires de formation des UC concernées, ni de se présenter aux épreuves de certification relatives à ces UC.

Les conditions d'obtention de toutes les dispense(s) possibles sont précisées ci-après, ainsi que dans le dossier d'inscription à la formation du Moniteur Sportif de Natation.

Pour pouvoir prétendre à l'obtention de dispenses, les candidats concernés doivent remplir l'ensemble des prérequis à l'entrée en formation, et joindre à leur dossier d'inscription la ou les pièces (attestation, diplôme...) justifiant la demande de dispense.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le CTS responsable pédagogique de l'ERFAN ou par le DTN ou son représentant lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.

#### 2 –LES DISPENSE(S)

**Sous réserve du respect des principes mentionnés au paragraphe ci-dessus.**

- **Les personnes titulaires du** : Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue sont dispensées :
  - o de l'exigence de la performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional dans la discipline choisie pour la formation lors des prérequis à l'entrée en formation,
  - o des prérequis à la mise en situation professionnelle.
- **Les personnes titulaires d'un** : Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue sont dispensées :
  - o des prérequis à la mise en situation professionnelle,
  - o des UC 1, UC 2 et UC 3 du titre de Moniteur Sportif de Natation.
- **Les personnes titulaires du** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) à jour de la formation continue du PSE1 et à jour de la vérification du maintien des acquis du BNSSA sont dispensées :
  - o du test de sécurité lors des prérequis à l'entrée en formation,
  - o du test de sécurité lors des prérequis à la mise en situation professionnelle.
- **Les personnes titulaires du** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), licenciées au sein d'un club de la FFN sur deux saisons minimum, pouvant comprendre l'année de formation et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation peuvent prétendre à la dispense des UC 1, UC 2 et UC 4 du Moniteur Sportif de Natation. L'expérience d'encadrement est attestée par un ou plusieurs présidents de structures.

## MONITEUR SPORTIF DE NATATION

Tous les cas particuliers concernant les dispenses seront étudiés par la commission nationale de formation des cadres.

### 3 –LES EQUIVALENCES

- Les personnes titulaires d'un Brevet fédéral 3<sup>ème</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, également titulaires du PSE 1 à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du titre de Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires d'un Brevet fédéral 4<sup>ème</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, également titulaires du PSE 1 à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du titre de Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires d'un Brevet fédéral 5<sup>ème</sup> degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, également titulaires du PSE 1 à jour de la formation continue peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du titre de Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DE JEPS) mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'un club de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation.
- Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DES JEPS) mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1 et justifiant d'une licence au sein d'un club de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation, peuvent solliciter, auprès de l'INFAN, l'attribution du Moniteur Sportif de Natation.